

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mardi 22 Avril 2014 - 22 Jourada Thania 1435 - N° 579 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Algérie-Mali

## M. YOUSFI REÇOIT LE MINISTRE MÂLIEN DES AE

Le chef de la diplomatie malienne  
salue l'accompagnement  
«multiforme» de l'Algérie au Mali



Page 5

SAHARA OCCIDENTAL - ONU  
Ghali qualifie de  
«positif» le rapport  
présenté par Ban  
Ki-moon devant le  
Conseil de sécurité

Page 5



Boualem Branki

L'Algérie a voté. Si la participation importe, et si le vote importe encore plus, il est également opportun de relever que l'élection présidentielle du 17 avril ouvre les portes pour une nouvelle Algérie. Plus solidaire, plus sereine, plus besogneuse et, par-dessus tout, plus encline à prendre en charge ses enfants, et panser leurs blessures et leur redonner une seconde chance de construire leur vie.

Le référendum du Président Bouteflika est surtout un gage, pour ceux qui lui ont

encore manifesté leur confiance et leur soutien, de bonne conduite des affaires de l'Etat. Des besoins et des attentes des Algériens, toutes tendances confondues. Car celui qui a eu le courage de mettre en place un vaste dispositif de réformes politiques, qui ont consolidé l'édifice démocratique, donné lieu à la charte sur le réconciliation nationale pour dépasser les douleurs du terrorisme, a encore sur son calepin beaucoup d'autres chantiers sociaux et économiques, politiques également, pour asseoir définitivement une nouvelle société algérienne.

Page 3

COMMERCE

STABILITÉ DES PRIX DES  
PRODUITS ALIMENTAIRES  
DE LARGE CONSOMMATION

**Benbada  
rassure**

Page 6

DOUANES

1<sup>er</sup> TRIMESTRE 2014  
Excédent  
commercial  
de 2,6 milliards  
de dollars

Page 7

POUR FAIRE FACE AU DÉFICIT ET METTRE FIN AUX IMPORTATIONS

**D'importants  
investissements  
publics et privés  
lancés**

Le Groupe Industriel  
des Ciments d'Algérie  
veut doubler  
sa production  
de ciment d'ici 2017

Page 6

SCIENCE et VIE

**Fertilité**

Et si  
c'était la  
thyroïde  
?

Pages 12-13

SOCIÉTÉ

**Protection  
civile**

Une  
meilleure  
gestion  
du risque

Page 4

HANDBALL

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE  
MILITAIRE INTER-ÉCOLES

**7 équipes  
en lice pour  
le titre**

Page 22

TIZI-OUZOU

**Le général-major  
Hamel  
ordonne  
l'ouverture  
d'une enquête  
sur une vidéo  
de policiers**

Page 4

**Météo****Régions Nord : 21° à Alger**

Ennuagement progressif vers l'Ouest puis les régions Centre et Est avec possibilité de quelques pluies en soirée avec tendance orageuses. Les vents seront faibles à modérés.

La mer sera peu agitée.

**Régions Sud : 34° à Tamanrasset**

Temps généralement ensoleillé à partiellement voilé. Les vents seront d'Ouest à Sud-Ouest 30/50 km/h avec de fréquents soulèvements de sable.

**IL S'OUVRE CE MATIN À LA SAFEX :**  
**Salon international de l'informatique (Sicom)**



La ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication (TIC), Mme Zohra Derdouri, et le ministre de la Communication Abdelkader Messahel, co-présideront ce matin à 9h au Palais des Exposition de la Safex à Alger, la cérémonie d'ouverture du 23<sup>e</sup> Salon international de l'informatique, de la bureautique et de la communication (Sicom).

**CE MATIN AU HILTON:**  
**Journée sur la sécurité et l'hygiène alimentaire**

L'Association pour le développement des échanges internationaux de produits et techniques agroalimentaire (Adepta), organise ce matin, une journée à l'hôtel Hilton qui portera sur la sécurité et l'hygiène alimentaire.

**DU 23 AU 28 AVRIL AU CC D'ORAN :**  
**Salon international du médicament et des équipements médicaux**

La 17<sup>e</sup> édition du Salon international du médicament et des équipements médicaux (Simem), qui se déroulera du 23 au 28 avril au Centre des conventions d'Oran (CCO), verra la participation de quelque 200 firmes représentant 21 pays. Ce rendez-vous professionnel, qui se tient pour la 3<sup>e</sup> fois consécutive à Oran, verra, cette année, une forte participation de la Turquie, avec 23 firmes du pôle des industries médicales de la région de Samsun. Plus de 7 000 visiteurs professionnels sont attendus pendant les 4 jours du salon.

**CASNOS BOURA :**  
**Un nouveau système de télé-déclaration au profit des employeurs**

L'antenne locale la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (Casnos) de Bouira a procédé hier à la mise en place d'un système de télé-déclaration pouvant permettre dorénavant aux employeurs de déclarer leurs travailleurs à distance.

**CE MATIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS**  
**Conférence sur le diagnostic et la prise en charge de l'hémophilie**

A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'hémophilie, le Forum de DK News organise une conférence-débat ce matin à 10h30. Elle sera animée par Mme Latifa Lamhene, présidente de l'Association nationale des hémophiles et les D' Bensadok Meriem, maître assistante et Chennoukh Karima, médecine biologiste au service hématologie du



CHU de Béni Messous, et aura pour thème «Journée mondiale de l'hémophilie, diagnostic et prise en charge».

Max Min

	Max	Min
Alger	21°	14°
Oran	22°	14°
Annaba	21°	10°
Béjaïa	21°	13°
Tamanrasset	34°	17°

**Horaires des prières**

Mardi 22 Jourada ath-thania 1435

Fajr	04:32
Dohr	13:20
Asr	16:30
Maghreb	19:31
Isha	20:56



**CE MATIN À 9H AU FORUM DE LA SÛRETÉ NATIONALE :**  
**Conférence sur «Le rôle de la police dans la protection des droits d'auteur»**

A l'occasion de la Journée mondiale des droits d'auteur et droits voisins, célébrée le 23 avril de chaque année, le Forum de la Sûreté nationale abrite ce matin à 9h, à l'Ecole supérieure de police-Ali Tounsi, une conférence sur «Le rôle de la police dans la protection des droits d'auteur», qui sera animée par le directeur général de l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA) M. Sami Bencheikh et un cadre de la DGSN, en présence de cadres de la Sûreté nationale et de l'Office national des droits d'auteur, des artistes, des acteurs, ainsi que la presse nationale.



**FISCALITÉ :**  
**Le seuil maximum du paiement en espèces des impôts et taxes fixé à 100 000 DA**



Le seuil maximum du montant à verser en espèces pour les impôts et taxes de toute nature est désormais fixé à 100 000 DA en vertu d'un arrêté ministériel publié hier au *Journal officiel* n°18.

Signé le 26 décembre dernier par le ministre des Finances Karim Djoudi, cet arrêté fixe à 100 000 DA le montant au-delà duquel le paie-

ment des taxes et impôts de toutes nature ne pourra plus se faire en espèces. Ce texte vient en application des dispositions de la loi de finances 2009 dont son article 48 qui précisait que le montant des impôts et taxes de toute nature ne peut se faire en espèces lorsque ce montant excède une somme fixée par un arrêté du ministre des Finances.

**DU 24 AU 30 AVRIL AU PALAIS DE LA CULTURE :**  
**«Journées de la gastronomie et de l'art de la table algérienne»**

Dans le cadre de la célébration du mois du Patrimoine, le Palais de la culture Moufdi-Zakaria, organise du 24 au 30 avril, les «Journées de la gastronomie et l'art de la table algérienne». Des représentants de 26 wilayas prendront part à cette manifestation qui sera marquée par des présentations et dégustation des plats traditionnels de toutes les régions.

**DU 4 AU 8 MAI AU CC D'ORAN**  
**17<sup>e</sup> BATIMATEC**

Sous le haut patronage du ministère de l'Habitat de l'Urbanisme et de la Ville, la Société algérienne des foires et exportations (Safex) et la société B a t i m a t e x Expo, organisant du 4 au 8 mai au Palais des expositions des Pins-Maritimes d'Alger, la 17<sup>e</sup> édition du Salon international du secteur du BTP et de matériaux de construction en Algérie (Batimatec).



100 entreprises dont 65 étrangères représentant 23 pays prendront part à cette 17<sup>e</sup> édition du salon qui sera exposé sur plus de 44 000 m<sup>2</sup>. «Batimatec 2014, qui tient dans un contexte positif porté par un marché promoteur, se positionne en véritable plateforme d'échange d'expériences et de découvertes des plus récentes innovations dans les secteurs couverts mais aussi comme un espace de concertation, de mise en relation d'affaires entre tous les acteurs des filières présentes pour des opportunités d'investissement et de partenariat», a souligné le P-DG de Batimatec, M. Sadok Stiti.

# Les priorités du Président

**L'Algérie a voté. Si la participation importe, et si le vote importe encore plus, il est également opportun de relever que l'élection présidentielle du 17 avril ouvre les portes pour une nouvelle Algérie. Plus solidaire, plus sereine, plus besogneuse et, par-dessus tout, plus encline à prendre en charge ses enfants, et panser leurs blessures et leur redonner une seconde chance de construire leur vie.**

**Boualem Branki**

Le plébiscite du Président Bouteflika est surtout un gage, pour ceux qui lui ont encore manifesté leur confiance et leur soutien, de bonne conduite des affaires de l'Etat. Des besoins et des attentes des Algériens, toutes tendances confondues. Car celui qui a eu le courage de mettre en place un vaste dispositif de réformes politiques, qui ont consolidé l'édifice démocratique, donné lieu à la charte sur le réconciliation nationale pour dépasser les révoltes du terrorisme, a encore sur son calepin beaucoup d'autres chantiers sociaux et économiques, politiques également, pour associer définitivement une nouvelle société algérienne.

Un pays qui travaille, dur à la tâche, mais également un pays où le pluralisme politique est une réalité, où les libertés collectives



tives et individuelles sont et doivent être une réalité, un pays où tous les Algériens se reconnaissent. Ces axes de travail et tant d'autres sont par ailleurs au-delà des priorités du chef de l'Etat, qui, au demeurant, doit également travailler pour faire de l'Algérie un phare pour les grandes questions internationales, une escale privilégiée pour débattre des grands thèmes stratégiques et politiques à venir. Certes, cela n'est pas facile, et nécessite le concours de toutes les bonnes volontés de ce pays, mais au moins, il ya, sur le front institutionnel et politique au plus haut niveau, une volonté d'aller encore plus loin dans la construction d'un pays où, tout simplement, il fait bon vivre, où les conditions de vie vont en s'améliorant, où chaque algérien a sa place, et où il se retrouve. Car l'un des grands enseignements de cette présidentielle, est que les Algériens, même ceux qui n'ont pas voté et c'est

là une position politique quoi que l'on dise, avaient suivi de près son déroulement. L'autre grande satisfaction est que les candidats ont montré une grande maturité politique, et que, aujourd'hui que les résultats sont connus, analysés et largement commentés, ils restent concentrés sur la poursuite de l'action politique, pour donner plus de mordant à la démocratie, à la construction d'une société où bonne gouvernance et gestion des affaires de l'Etat se combinent en vaste mouvement socio-politique qui balise la voie à l'émergence d'un Etat solidaire, démocratique, et qui prend en charge les besoins de la population, qui répond en fait à la demande sociale.

Un Etat fort, respectueux des libertés fondamentales, qui fait avancer les choses, c'est en quelque sorte ce grand chantier auquel va s'attaquer pour son quatrième mandat le Président Bouteflika.

## POUR MORALISER L'ACTION POLITIQUE

# Saâdani : La classe politique devrait «engager des dialogues nationaux»

Le secrétaire général du Front de libération national (FLN), Amar Saâdani a appelé dimanche à Alger la classe politique à se rapprocher et à «engager des dialogues nationaux» qui commencent par la «moralisation» l'action politique.

Lors d'une conférence de presse au siège de son parti, le secrétaire général du FLN a souligné que «les partis politiques devraient engager des dialogues nationaux importants qui commencent par la moralisation de l'action politique», loin de toute «crise» ou «accusations infondées». Selon M. Saâdani, «la classe politique, y compris l'opposition, devrait se rencontrer autour des questions qui l'unissent» et laisser de côté tout ce qui la sépare.

L'échec voudra dire que les partis sont incapables d'enca-

drer le peuple», a-t-il précisé. «Les partis devraient être représentatifs et à l'écoute de leurs bases», a-t-il estimé.

Revenant sur l'élection présidentielle du 17 avril dernier, le secrétaire général du FLN a estimé que l'opération s'est déroulée dans la «transparence» et dans un «cadre démocratique», précisant que le Président de la République «a été élu sur la base d'un bilan qui parle pour lui et d'un programme pour le prochain quinquennat qui commencera par la révision constitutionnelle».

Cette révision de la loi fondamentale du pays, «consolida», selon lui, la «stabilité», apportera plus de «tranquillité» et établira une réelle démocratie «apaisante» qui permettra à l'opposition de «trouver sa place et ses droits». M. Saâdani

a estimé que le programme du Président «valorisera le rôle de l'individu, sachant que l'Algérie recèle un potentiel énorme de diplômés universitaires, définira le choix économique qui devrait se faire, selon lui, «par une approche de développement durable», ainsi que la notion de «solidarité nationale car il faut qu'on apprenne à s'accepter mutuellement», a-t-il expliqué.

Le secrétaire général du FLN a appelé à promouvoir la démocratie à travers «une information intégrée et professionnelle à même de contribuer à «bâtir la démocratie dans un Etat national». En outre, M. Saâdani a exprimé son étonnement quant aux parties appellant à une période de transition, relevant qu'il est «anormal que quelqu'un prenne part à l'élection présidentielle d'une

part et appelle à une période de transition de l'autre», ajoutant que «celui qui évoque la période de transition après cette élection à la majorité écrasante parle en dehors de la constitution». Concernant la revendication du FLN relative à la formation du gouvernement, par le parti qui aura remporté la majorité parlementaire, il a expliqué qu'il «souhaite que les prochains gouvernements émanent du peuple et rendent compte au peuple à travers ses représentants». Le premier responsable du FLN avait entamé sa conférence de presse en saluant le «niveau de prise de conscience» du peuple et sa mobilisation ainsi que celle que de nos forces de sécurité lors de l'élection présidentielle ce qui, a-t-il dit, «évoque des craintes pour le pays et le désir de la stabilité».

## BOUDIAF L'À ANNONcé HIER

# Le centre anti-cancer d'Annaba devra être opérationnel avant fin 2014

Le Centre anti-cancer (CAC), construit dans l'enceinte du Centre hospitalo-universitaire (CHU) Ibn-Rochet d'Annaba, devra être opérationnel «avant la fin de l'année 2014», a déclaré lundi le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf.

Le ministre qui inspectait, dans le cadre d'une visite de travail dans la wilaya d'Annaba, cette structure de santé dont les travaux de gros œuvre sont entièrement achevés et dont les équipements, notamment trois accélérateurs, sont sur place, a affirmé que les problèmes de financement et les contraintes techniques ayant été levés, le CAC d'Annaba doit ouvrir ses portes et prendre en charge les patients «dès la fin de l'année».

Des «mesures méthodiques» ont été

prises en vue de la reprise et de l'achèvement des travaux restants sur des «bases solides», a indiqué M. Boudiaf, soulignant que ce CAC qui s'ajoutera à ceux de Sétif et de Batna permettra de prendre en charge les patients de toute la région, en particulier en matière de radiothérapie. Le ministre de la Santé avait auparavant inspecté l'établissement hospitalier spécialisé (EHS) d'Aïn El Berda qui fera l'objet d'une opération d'extension qui permettra, notamment, la création d'une unité d'urgences médicochirurgicales. Cet hôpital de 48 lits, construit en 1935, verra à terme, à la faveur de cette extension, sa capacité d'accueil portée à 60 lits, selon les explications fournies sur place par les responsables locaux du secteur. M. Boudiaf a également inspecté, dans la localité d'El

Bouni, le projet de pôle médical qui s'étendra sur 230 hectares pour abriter, notamment, le futur CHU de la ville (500 lits), un service d'urgences, une école paramédicale, un centre de transfusion sanguine et un hôpital de cardiologie pédiatrique. Lancé en travaux en 2012, cet espace de santé fait partie des neuf (9) pôles médicaux décidés par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour une prise en charge des malades «améliorée et équitable», a ajouté le ministre de la Santé. Le ministre qui a ensuite présidé, dans la localité de Seraïdi, une séance de travail avec les cadres de son secteur, a aussi inspecté l'EHS de cette ville, un établissement à vocation régionale qui rayonne sur 17 wilayas de l'est du pays, spécialisé dans la rééducation fonctionnelle.

**M. GHLAMALLAH :  
La restauration  
des anciennes  
mosquées promeut  
l'image du pays, son  
identité et sa culture**

Le ministre des Affaires religieuses et des waqfs, Bouabdallah Ghamallah, a estimé lundi à Constantine que la restauration et la mise en valeur des anciennes mosquées, au titre de l'événement «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», promeut l'image du pays, son identité et sa culture.

S'exprimant à l'issue de la présentation du programme arrêté par le secteur des affaires religieuses dans le cadre de ce grand événement culturel, le ministre a précisé que la mise en valeur des lieux de culte ancestraux «renseigne sur l'authenticité du peuple algérien et son identité arabo-musulmane».

Il a affirmé, dans ce contexte, que la préservation des mosquées à travers le pays témoigne de la «ténacité» des Algériens à «donner leur réelle dimension à l'histoire et à la culture de leur pays, en dépit de toutes les tentatives de dépersonnalisation». Estimant que plusieurs aspects de la culture algérienne demeurent «méconnus» dans le monde arabe, M. Ghamallah a appelé à «l'édition de toutes les œuvres de Benbadis et des émènents savants qu'a connus la ville de Constantine». Le ministre des Affaires religieuses a considéré, à ce propos, qu'il était temps que les écrits et les œuvres des savants et des erudits algériens soient «une référence» dans le monde arabe, avant d'inviter les responsables locaux et les universitaires à «valoriser l'héritage d'une des plus anciennes villes du monde». Un exposé sur le «programme spécial de réhabilitation et de mise en valeur des mosquées et des zaouïas de la vieille ville a été présenté, faisant ressortir la programmation en vue d'une restauration de cinq mosquées de la médina ainsi que de neuf (9) zaouïas. M. Bouabdallah Ghamallah a ensuite présidé, dans un hôtel d'Ali-Mendjeli, une cérémonie de remise, à une centaine de jeunes diplômés de la formation professionnelle et de l'université, de crédits bonifiés alloués par le Fonds de la zakat. Le ministre avait entamé sa visite de travail à Constantine en visitant la mosquée Hacène-Bey, en cours de réhabilitation, et le musée Ahmed-Bey des arts et expressions culturelles traditionnelles. A Ali-Mendjeli, M. Ghamallah a inspecté les chantiers de construction de mosquées en cours de réalisation dans les unités de voisinage (UV) n°7 et 17, ainsi que le projet de réalisation d'un centre culturel islamique.

## CULTURE

# Khalida Toumi rend hommage au «combat» de feu Ahmed Hocine pour le 7e art en Algérie

La ministre de la Culture, Khalida Toumi, a rendu hommage, dans un message de condoléances publié lundi, au «combat» pour le «développement du cinéma» en Algérie mené par le premier directeur et membre fondateur de la Cinémathèque algérienne, Ahmed Hocine, décédé jeudi. La ministre a exprimé sa «profonde tristesse» suite à la disparition d'Ahmed Hocine qui aura, dit-elle, fait de la Cinémathèque algérienne entre 1964 et 1979, «une véritable école de cinéma» et une «destination incontournable» des plus grands noms du 7e art dans le monde.

Elle a également salué les «efforts infatigables» que le défunt déployait «au-delà (de ses) missions classiques de conservation et de diffusion des films», non sans rappeler son «combat solitaire» pour confier la gestion des salles de cinéma aux professionnels au lieu de les affecter aux communes.

Ahmed Hocine avait participé en 1964 à la création de la Cinémathèque algérienne avec Mohamed Sadek Moussaoui et Jean-Michel Arnold, ancien secrétaire général de la Cinémathèque française. Témoin d'une des périodes les plus riches du cinéma algérien postindépendance, il dirigera la Cinémathèque jusqu'à 1979 avant de céder la place à son successeur, Boudjemaï Kârache.

Ahmed Hocine a également été directeur en 1994 du Centre algérien de l'art et de l'industrie cinématographiques (dissous en 1998), poste duquel il démissionnera deux années après.

APS

DANS UN COMMUNIQUÉ  
RENDU PUBLIC SUR SON SITE  
**La wilaya  
de Tizi-Ouzou  
affirme  
que les services  
de l'ordre n'avaient  
pas ordre  
d'empêcher  
la marche**

K.N.A

Dans un document mis sur leur site, les services de la wilaya de Tizi-Ouzou ont dénoncé hier les tentatives de certaines parties de semer la confusion suite aux heurts qui ont émaillé la marche marquant la célébration du 34<sup>e</sup> anniversaire du printemps berbère.

Les services de l'ordre avaient comme mission de protéger les marcheurs et les biens publics de toute agression. Selon le document, les heurts avaient comme origine le malentendu des parties qui ont appelé à la marche.

L'absence d'un accord sur un itinéraire commun a engendré des échauffourées de certains jeunes qui se sont mis à jeter des pierres sur les policiers.

**M'SILA**  
**11 arrestations  
et 3 gendarmes  
blessés à Ouled  
Derradj**

M. B

Suite à la série des actes de violences, survenus dans la soirée de dimanche à lundi, 11 personnes ont été arrêtées par les forces anti-émeute à Ouled Derradj, 20 kilomètres à l'Est du chef-lieu de la wilaya de M'Sila. Selon nos sources, un groupe de délinquants a tenté dans la soirée, d'empêcher une perquisition dans les domiciles de 3 trafiquants de psychotropes et de prendre d'assaut la brigade de gendarmerie, ce qui a pu être évité grâce à l'intervention des unités sécuritaires, en arrêtant 11 individus impliqués dans ces actes de violences. Trois gendarmes ont été blessés, selon la même source.

Les quatre présumés trafiquants de psychotropes ont été mis sous mandat de dépôt par le juge d'instruction près le tribunal de Magra.

**JIJEL**  
**Cadence  
«appréciable»  
des travaux  
de réhabilitation  
de l'aéroport**

La cadence imprimée aux travaux de réhabilitation de la piste de l'aéroport Ferhat-Abbas de Jijel est aujourd'hui «appréciable» s'est félicité le wali, Ali Bedri, lundi, au cours d'une visite d'inspection de ce chantier. Le taux d'avancement des travaux qui était d'à peine 53% il y a une dizaine de jours est actuellement de 72%, ce qui permet d'avancer que l'aéroport sera rouvert au trafic, «comme convenu» en juin prochain, a souligné le wali, exhortant les entreprises en charge du projet à «maintenir le rythme». Les travaux relatifs à l'assainissement seront livrés d'ici à la fin du mois d'avril en cours, tandis que le revêtement de la piste sera achevé vers le 31 mai, a-t-on indiqué. De son côté, la compagnie nationale Air Algérie a prévu des dessertes vers plusieurs villes françaises à partir de cet aéroport situé à une dizaine de km de Jijel, a-t-on affirmé lors de cette visite d'inspection du chef de l'exécutif local. Cet aéroport avait dû être fermé en octobre dernier en raison de la vétusté de la piste qui risquait de constituer un danger pour la sécurité des aéronefs.

## TIZI-OUZOU

# Le général-major Hamel ordonne l'ouverture d'une enquête sur une vidéo de policiers

Le directeur général de la Sécurité nationale, le général-major Abdelghani Hamel, a instruit lundi les autorités compétentes d'ouvrir une enquête urgente sur le contenu d'une vidéo montrant des agissements de policiers contraires à l'éthique professionnelle dans la wilaya de Tizi-Ouzou.



«Suite à la diffusion d'une vidéo montrant des agissements d'individus en tenue de police contraires à l'éthique professionnelle», le général-major Abdelghani Hamel «a ordonné l'ouverture d'une enquête urgente», a indiqué le responsable de la communication et des relations publiques à la Dgns, le commissaire divisionnaire Djilali Boudalia, qui

a relevé que «le contenu de la vidéo montre des agissements inadmissibles et portant préjudice au corps de la police, quelle qu'en soient les motivations».

Il a également ordonné de «prendre toutes les mesures disciplinaires et légales qui s'imposent contre toute personne qui porte atteinte à la dignité du citoyen et à l'éthique professionnelle».

Certains réseaux sociaux avaient diffusé une vidéo montrant des individus en tenue de police agressant des jeunes lors d'échauffourées ayant opposé dimanche à Tizi-Ouzou entre les forces de l'ordre et un groupe de jeunes pendant une marche organisée à l'occasion de la commémoration des événements du printemps berbère.

## PROTECTION CIVILE

# Une meilleure gestion du risque

- La plupart des objectifs liés à l'action opérationnelle des structures de la Protection civile atteints

La plupart des objectifs liés à l'action opérationnelle des structures de wilayas du pays de la Protection civile ont été atteints, en tenant compte des spécificités régionales, de la nature des risques qui y sont dominants, a indiqué lundi la Direction générale de la Protection civile, dans un communiqué.

L'atteinte de la plupart de ces objectifs est due aux «efforts consentis par la Direction générale en vue de favoriser l'essor des directions de Protection civile de wilayas et de les mettre en phase avec les mutations connues par la société à la faveur des différents plans et programmes de développement initiés par les pouvoirs publics», a précisé la même source.

«Grâce au schéma wilaya d'analyse et de couverture des risques élaborés par des équipes pluridisciplinaires au niveau de chaque wilaya, ces efforts ont pu être ration-



M. Lehbiri, DG de la Protection civile

nellement répartis pour couvrir les besoins en moyens humains et matériels de la quasi-totalité des unités d'interventions du secteur», a-t-on ajouté.

Ces unités obéissent, dans le choix de leur implantation, «aux exigences induites par l'interaction de l'ensemble des paramètres contenus dans chaque schéma», a-t-on expliqué. Selon la Direc-

tion générale, la création d'entités spécialisées, tout en obéissant «aux soucis de diligence et d'efficacité dans la prise en charge de l'action opérationnelle, répond également, à la volonté de garantir une meilleure gestion du risque, propre à chaque zone ou région», du pays.

À ce titre, la directeur général a instruit les responsables de Protection civile de wi-

lays à l'effet de «mettre en place des équipes cynotechniques et les intégrer aux Départements de renforts premières interventions spécialisées dans la sauvetage-déblaiement (séismes et inondations) dans toutes les wilayas du pays concernées par le risque sismique», a-t-on souligné.

«L'expérience suite à la mobilisation des équipes cynotechniques de l'unité nationale d'intervention et d'instruction de Mostaganem et de Constantine, lors des situations de catastrophes survenues dans les différentes régions du pays, ont permis de prouver leur efficacité», s'est-on réjoui.

La même source a estimé que la mise en place de ces équipes cynotechniques va permettre aux unités opérationnelles de «gagner en promptitude et en efficacité» dans la gestion des situations de catastrophes auxquelles elles pourraient faire face.

## 2 040 ÉLÉMENTS DE LA PROTECTION CIVILE ATTENDUS À EL TARF POUR LE 1<sup>ER</sup> CHALLENGE NATIONAL DU SPORT ADAPTÉ

- 17 wilayas au rendez-vous

La 2<sup>e</sup> phase régionale du 1<sup>er</sup> challenge national du sport adapté, destiné aux éléments de la Protection civile, réunira, jeudi prochain à El Tarf, 2 040 éléments de ce corps, attendus de 17 wilayas du pays, a-t-on appris lundi auprès de la direction de la Protection civile.

S'inscrivant dans le cadre de la préparation de base des éléments de ce corps constitué à ses différentes missions de secours et de sauvetage, ce challenge comporte trois phases dont la première, qui avait concerné les wilayas du centre et du sud du pays s'était déroulée, à Boumerdès, du 27 au 29 mars derniers.

Les épreuves de cette 2<sup>e</sup> phase qui se poursuivra jusqu'à samedi prochain,



porteront, entre autres, sur les activités opérationnelles des agents de la Protection civile telles le parcours, la montée de corde, la conduite de camions tout-terrain, et désigneront la meilleure équipe d'ambulanciers-secouristes. Les vainqueurs (hommes et dames) de ces compétitions régionales seront qualifiés à la phase finale, prévue à Oran du 5 au 7 juin 2014 prochains, a affirmé la même source, précisant que ce challenge a également pour but de «sélectionner les meilleurs éléments appelés à prendre part aux compétitions internationales programmées durant l'année en cours».

APS

# ALGÉRIE - MALI

## M. Yousfi reçoit le ministre des Affaires étrangères malien

Le Premier ministre par intérim, Youcef Yousfi, a reçu hier à Alger le ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et de la Coopération internationale, Abdoulaye Diop, ainsi que le ministre de la Réconciliation nationale et du développement des régions du Nord de la République du Mali, Zahabi Ould Sidi Mohamed, en visite en Algérie, indique un communiqué des services du Premier ministre.

M. Diop a tenu, lors de cette rencontre, «à présenter au gouvernement, ainsi qu'à tout le peuple algérien, les félicitations de son pays pour la réussite des élections présidentielles du 17 avril», a souligné la même source.

Les deux parties ont procédé à l'évaluation des relations de coo-



pération et de coordination pour l'amélioration desquelles n'ont de cesse d'oeuvrer les deux pays», précise le communiqué.

Elles ont passé en revue «un certain nombre de questions se rapportant aux domaines politique, de sécurité ainsi qu'au développement des relations économiques».

L'audience, qui s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et du ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Madjid Bouguerra, «a donné lieu à un échange de vues sur les questions d'actualité d'ordre régional et international».

## Le chef de la diplomatie malienne salue l'accompagnement «multiforme» de l'Algérie au Mali

Le ministre malien des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et de la Coopération internationale, Abdoulaye Diop, a salué lundi à Alger l'accompagnement et l'appui «multiformes» apportés par l'Algérie au Mali.

«Nous nous réjouissons de l'accompagnement et de l'appui multiformes de l'Algérie, pays frère et ami, à notre pays sur les plans sécuritaire, politique et économiques», a affirmé M. Diop à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene où il a été accueilli par M. Ramtane Lamamra, le ministre des AE.

Il a précisé que sa visite s'inscrivait dans le cadre de «la concertation régulière entre les deux pays», rappelant, à cet égard, la visite effectuée par le président malien en Algérie, Ibrahim Boubacar Keita, en janvier dernier en vue de la «consolidation» et du «renforcement» des relations entre son pays et l'Algérie.

«C'est cette question que nous allons discuter avec les responsables algériens pour trouver la meilleure façon de renforcer davantage les relations séculaires

qui existent entre nos deux pays qui sont dictées, a-t-il souligné, par l'histoire, la géographie, la culture et beaucoup d'autres considérations». Par ailleurs, M. Diop a relevé que sa visite en Algérie, la première en tant que ministre des Affaires étrangères, intervenait à «un moment particulier de l'histoire de l'Algérie» après la réélection du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à la tête de la magistrature suprême du pays, qu'il a félicité. «Nous félicitons M. Bouteflika à cette occasion et nous espérons qu'il puisse davantage contribuer à la consolidation des rapports d'amitié et de coopération entre nos deux pays», a-t-il affirmé, rappelant les liens historiques du président Bouteflika avec le Mali. M. Diop a évoqué à cet effet le passé révolutionnaire du président Bouteflika, affecté en 1960 dans le sud du pays pour commander le «front du Mali» dont la création entraîna dans le cadre des mesures visant à faire échec aux entreprises de division du pays par la France coloniale, ce qui lui vaudra le nom de guerre de Si Abdelkader El Mali.

## SAHARA OCCIDENTAL - ONU

### Ghali qualifie de «positif» le rapport présenté par Ban Ki-moon devant le Conseil de sécurité

L'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (Rasd) à Alger, Brahim Ghali, a qualifié, lundi, de «positif» le rapport présenté par le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, devant le Conseil de sécurité, car abordant la question du Sahara occidental comme étant une «question de décolonisation».

Intervenant lors d'une conférence initiée par l'Ecole nationale supérieure des sciences politiques, M. Ghali a précisé que ce rapport «positif» amène le Conseil de sécurité à revoir la manière dont est traitée la question sahraouie, en ce sens qu'il définit clairement la nature du conflit».

Pour l'ambassadeur sahraoui, l'année 2015 est «décisive» pour le peuple sahraoui, d'autant que le rapport enjoint à la partie marocaine de s'engager sur les deux questions: reconnaître l'urgence de trouver une solution politique au

conflit et définir le formule adéquate pour l'autodétermination. Si cette reconnaissance n'intervient pas, «les membres du Conseil de sécurité seront appelés à revoir le cadre du processus de négociation proposé en avril 2007 au Front Polisario et au Maroc», a-t-il estimé. Par ailleurs, M. Ghali a salué le contenu du rapport qui relève l'exploitation illégale des ressources naturelles du Sahara occidental par le Maroc et des firmes étrangères conventionnées.

Pour sa part, le président du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (Cnaps), Saïd Layachi, a estimé que cette conférence s'inscrivait dans le cadre de la «solidarité avec le peuple sahraoui» formant le voeu que le Conseil de sécurité promulgue une résolution qui consacre le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Smail Debech, chercheur politologue a, de son côté, souligné

## ALGÉRIE - EAU

### Tenue en mai de la 12<sup>e</sup> Commission de coopération algéro-émiratie

La 12<sup>e</sup> session de la Commission de coopération algéro-émiratie se tiendra en mai prochain à Alger et sera consacrée à l'élaboration du programme annuel de la coopération bilatérale dans divers domaines.

Dans une déclaration à l'APS, l'ambassadeur d'Algérie aux Emirats arabes unis (EAU), Hamid Chebira, a affirmé que «la commission qui se réunit chaque année, procédera à l'évaluation de la mise en œuvre des décisions prises par les deux parties pour le renforcement de la coopération et l'élaboration du programme futur de cette coopération, notamment en termes d'investissements».

La commission est présidée par le ministre des Finances, Karim Djoudi, et le ministre émirati de l'Economie, Soltane Ben Saïd Al Mansouri.

Les deux parties devraient confier, prochainement, la présidence de cette commission à leurs ministres respectifs des Affaires étrangères, a précisé M. Chebira, ajoutant que cette démarche «réflète l'intérêt accordé par les deux pays à la commission, notamment s'agissant de la promotion et de la consolidation des liens de coopération et leur approfondissement dans les différents domaines».

La coopération bilatérale repose sur «le soutien au partenariat dans les domaines économiques et l'investissement, outre la réalisation de projets communs dans les deux pays», a-t-il dit.

Dans ce contexte, l'ambassadeur algérien s'est félicité des relations «excellentes et privilégiées» unissant les deux pays, fondées sur «la confiance mutuelle et les intérêts communs».

Le diplomate a relevé «l'intérêt soutenu accordé par la partie émiritaire à la promotion de l'investissement en Algérie dans les différents domaines dont l'énergie, les services, les télécommunications, le tourisme et le foncier».

D'autres projets importants sont en cours d'étude», a indiqué M. Chebira faisant remarquer que les hommes d'affaires émiratis accordaient un «intérêt particulier à l'Algérie» du fait qu'elle offre un climat d'investissement «attrayant et prometteur grâce à la loi sur les investissements qui accorde aux investisseurs des avantages et d'importantes exonérations fiscales par rapport à d'autres pays». L'ambassadeur algérien a rappelé, par ailleurs, les rencontres de sensibilisation organisées par l'ambassade d'Algérie à Abou Dhabi et Dubaï avec l'intention d'hommes d'affaires au niveau de la Chambre d'industrie et de commerce dans le but de faire connaître le climat d'investissement riche et diversifié en Algérie et les mesures régissant l'investissement. Les échanges commerciaux entre les deux pays ont atteint 271 millions de dollars en 2012, rappelle-t-on. Plusieurs conventions de coopération dans les domaines commerciaux et les transports aérien et terrestre ont été conclues entre les deux pays lors de la 11<sup>e</sup> session de la Commission de coopération mixte algéro-émiratie qui s'est tenue en mai 2013 à Abu Dhabi. Les deux ministres algérien et émirati avaient également procédé à la signature d'un mémorandum d'entente portant mise en place d'un comité de suivi d'application des décisions d'investissement entre les deux parties.



des Nations unies, et ce, depuis 1963», avait indiqué le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Cherif. L'Algérie «réitère son soutien aux efforts du secrétaire général de l'ONU et son envoyé personnel dans la recherche d'une solution politique mutuellement acceptable, qui pourvoit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale des Nations unies».

APS

## LE DIRECTEUR LOCAL DE L'ÉNERGIE ET DES MINES L'A ASSURÉ

### Les projets réalisés mettront la wilaya de Blida à l'abri des coupures d'électricité en été

Les localités de la wilaya de Blida ne seront pas touchées par des coupures d'électricité durant l'été prochain, grâce à la mise en service de plusieurs nouvelles installations, a assuré le directeur local de l'énergie et des mines. «Tous les projets lancés dans le cadre du programme d'urgence de l'année 2014, relatif à la réalisation de nouveaux postes de production et de transformation d'électricité, seront réceptionnés avant la fin mai prochain», a indiqué, à l'APS Moussa Bibi, assurant que les habitants passeront «un été tranquille et sans les désagréments des coupures d'électricité».

Afin de garantir un approvisionnement suffisant des habitations en cette énergie, un total de 80 postes électriques de haute et de moyenne tensions seront mis en exploitation avant le début de la saison estivale», a ajouté le responsable. «70 nouveaux postes électriques ont été réceptionnés, jusque-là. Les dix autres, inscrits dans le cadre du même programme d'urgence 2014, le seront au courant du mois de mai prochain», a-t-il précisé, soulignant que les localités enclavées, à l'est et à l'ouest de la wilaya, bénéficieront d'une attention particulière pour que les ruraux en finissent, cette fois-ci, avec les coupures récurrentes dont ils ont souffert dans le passé». La situation va encore s'améliorer avec le lancement des travaux de la deuxième tranche du programme nationale destinée à la wilaya, a assuré M. Bibi, rappelant que les appels d'offres ont été déjà lancés pour choisir les entreprises qui se chargeront de l'exécution de cet «important» projet. «Après l'achèvement de cette deuxième, la wilaya de Blida sera couverte entièrement en termes d'alimentation en énergie électrique et en gaz naturel. Les efforts déployés par l'Etat à cet effet vont se répercuter positivement sur l'amélioration des conditions de vie des habitants», a, souligné le responsable.

## COMMERCE

### Benbada rassure quant à la stabilité des prix des produits alimentaires de large consommation

**Le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, a estimé lundi à Alger que l'entrée en service en 2014 d'un nombre «important» de marchés contribuera «grandement» à la stabilité des prix des produits alimentaires de large consommation et à leur disponibilité durant le mois de ramadhan prochain.**

L'entrée en service de près de 1 000 marchés de proximité et couverts à travers le territoire national depuis 2012 jusqu'à 2014 permettra de garantir la stabilité des prix et la disponibilité des produits alimentaires au cours du mois de ramadhan, a déclaré M. Benbada à la presse en marge de l'ouverture de la 12<sup>e</sup> édition du salon international de l'agroalimentaire (Ojazagro 2014) au Palais des Expositions.

«Nous jugerons de l'efficacité de ces nouvelles structures commerciales en tenant compte de leur impact sur les prix des produits de grande consommation et leur disponibilité», a-t-il précisé. Depuis 2012, l'Etat a dégagé 14 milliards DA au profit des collectivités locales et 10 milliards DA au profit du secteur du commerce pour la réalisation de marchés couverts dispensant des conditions nécessaires à l'exercice d'activités commerciales.

M. Benbada a ajouté que le ministère se prépare depuis le mois de décembre 2013 pour le mois de ramadhan afin d'assurer la disponibilité des produits, relevant dans le même temps l'impossibilité de garantir la stabilité des prix durant la première semaine du mois de ramadhan en raison de la forte demande.

Généralement les marchés algériens connaissent durant le mois de ramadhan une demande grandissante des produits alimentaires de grande consommation,



notamment les fruits, les légumes et les viandes, ce qui influe sur les prix. Pour l'Union des commerçants, la hausse des prix est due aux spéculations qui s'accentuent avec la hausse de la demande et l'absence d'organisation au niveau des marchés de gros. Concernant le lait subventionné (25 DA/litre), M. Benbada a estimé que ce produit est actuellement disponible sur le marché et que le problème demeure posé au niveau de certaines laiteries privées qui trouvent encore des difficultés à s'approvisionner en matière première. M. Benbada a souligné que le gouvernement est déterminé à développer la filière lait pour la production locale et réduire la dépendance aux produits importés à travers le soutien et l'accompagnement des producteurs.

En 2013, la poudre de lait a bénéficié d'une subvention de l'Etat d'une valeur de 30 milliards DA contre 26 milliards DA en 2012 et 24,5 milliards en 2011. Le ministre du Commerce a affirmé par ailleurs que le secteur investira dans les prochaines années essentiellement dans la modernisation des opérations commerciales (chèques, cartes et transferts bancaires).

Il a estimé que ces démarches contri-

bueront de manière sensible à la protection de l'économie nationale confrontée à une importante éviction fiscale mais aussi à la protection du consommateur. Il a annoncé à cette occasion le lancement prochainement du dispositif d'alerte pour la protection du consommateur précisant que ce dispositif d'information sera mis en place pour signaler toute infraction ou tout produit non conforme découvert sur le marché.

«Le dispositif est fin prêt et est actuellement à l'essai, a-t-il affirmé, soulignant qu'il permettra aux contrôleurs, aux associations de protection du consommateur et au consommateur lui-même de signaler toute infraction via internet». Concernant la promotion des investissements hors hydrocarbures, M. Benbada a indiqué que l'offre exportable reste insuffisante, précisant que le gouvernement doit développer des secteurs et les orienter vers l'exportation.

Les exportations hors hydrocarbures demeurent «faibles» malgré une évolution de plus de 15% durant les trois premiers mois de cette année pour une valeur globale de 725 millions de dollars, selon les Douanes.

## POUR FAIRE FACE AU DÉFICIT ET METTRE FIN AUX IMPORTATIONS

### D'importants investissements publics et privés lancés

#### • Le Groupe Industriel des Ciments d'Algérie veut doubler sa production de ciment d'ici 2017

Amel B.

La capacité de production de ciment de l'Algérie s'élève à 21 millions de tonnes par an (tpa), rapporte l'édition 2014 du rapport Global Cement Directory, ce qui classe le pays parmi les 20 premiers producteurs de ciment dans le monde, selon les données avancées par l'US Geological Survey, l'institut d'études géologiques des États-Unis. Toutefois, la production de ce matériau de construction reste encore insuffisante pour courrir la demande croissante.

En effet, la demande dépasse la production nationale de 5 millions de tpa, ce qui oblige le pays se rabattre sur l'importation de ce produit pour combler le déficit afin de parachever d'importants projets de construction et les nombreux programmes de logements. Ainsi, en 2013, la valeur des importations du ciment s'établissait à environ 290 millions d'euros, soit une hausse de 26% par rapport aux chiffres de 2012. Le rapport souligne que la pression ne cesse de s'accentuer sur la consommation du ciment, qui enregistre une croissance annuelle de près de 5%.

La décision de l'Etat, l'année passée, de faire appel à des entrepreneurs étrangers pour faire face à la pénurie de logements devrait encore contribuer davantage à la hausse de la demande. Toutefois, les investissements colossaux prévus, aussi bien par des entreprises algériennes que par des groupes étrangers, pour augmenter la capacité nationale de production du ciment, devraient permettre de venir à bout du déficit du ciment dans les années à venir. L'exemple le plus édifiant est celui du cimentier public Groupe Industriel des Ciments d'Algérie (Gica), détenteur de douze cimenteries, qui a annoncé en mars dernier, son intention de faire passer sa capacité de production de 11,5 millions à 26 millions de tpa d'ici 2017, soit plus du double. Il est ainsi question de la mise en service de dix nou-

velles lignes de production pour un investissement d'environ 150 milliards de dinars algériens (1,4 milliard d'euros). Quatre d'entre elles seront installées dans de nouvelles usines, parmi lesquelles une usine d'une capacité de 2 millions de tpa à l'est du pays, dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, une station de production d'une capacité d'1 million de tpa dans la province de Béchar au sud-ouest du pays ainsi que deux autres usines à Relizane et à Tamanrasset.

Quant aux six autres, il s'agit de nouvelles lignes dans des stations de production existantes. De son côté, l'Entreprise Portuaire d'Annaba, entreprise publique, a annoncé avoir entamé, en février dernier, des consultations au sujet de la construction d'une usine de ciment sur un bateau qui serait amarré dans le port d'Annaba sur la côte nord-est du pays. Cette usine sera dotée d'une capacité de production de 500 000 tpa et pourrait être livrée d'ici la fin de l'année. Les investisseurs privés et étrangers sont également en hausse. Le groupe Cevital compte investir dans le domaine avec la construction de cinq lignes de production de ciment réparties entre deux usines à Constantine et Bouira, qui disposeront d'une capacité combinée de 10 millions de tpa. D'autre part, le cimentier sud-africain PPC a également annoncé, en février, qu'il s'apprête à acquérir une participation de 49% dans Hodna Cement Company, une entreprise privée algérienne qui construit actuellement une cimenterie d'une capacité de 2 millions de tpa à Hodna, près de Sétif et qu'il prendra le contrôle de sa gestion. La livraison de l'usine, qui représente un investissement d'environ 250 millions d'euros, est prévue pour fin 2016. PPC a expliqué sa décision de faire son entrée sur le marché algérien en citant des facteurs tels que des coûts de production avantageux du fait de «prix du gaz abordables», un PIB relativement élevé pour l'Afrique, un bon réseau de transport et de logistique, et la forte probabilité d'une demande élevée due au déficit de logements, qu'il estime à environ 1,2 million

d'unités». Par ailleurs, le Gica et le géant français des matériaux de construction Lafarge comptent doter l'usine de ciment de Meftah, qu'ils exploitent conjointement, d'une ligne de production supplémentaire. Il est bon de souligner que Lafarge construit également dans la wilaya de Biskra, en partenariat avec l'entreprise locale Sagremac, une cimenterie qui devrait être opérationnelle l'an prochain. L'usine sera dotée d'une capacité initiale de production de 2,7 millions de tpa, qui, à terme, devrait tourner autour des 6 millions de tpa.

Outre l'usine de Meftah, Lafarge exploite seul deux usines de ciment en Algérie ayant une capacité combinée d'environ 8 millions de tpa. En novembre dernier, Lafarge a ouvert un centre de recherche dédié aux matériaux de construction dans la zone industrielle de Rouïba dans la banlieue d'Alger, le premier du genre dans le pays.

Le laboratoire, dont la construction a coûté 180 millions de dinars algériens (1,7 million d'euros) porte à quatre le nombre de centres de recherche de Lafarge dans le monde. Le Gica prévoit aussi de lancer des projets de recherche et développement en collaboration avec plusieurs universités algériennes. En outre, le groupe égyptien Asec Cement, a fait part, en mars dernier, de son intention de vendre sa participation de 35% dans la cimenterie de Zahana dans la wilaya de Mascara, dont il assurera la gestion pour le compte du Gica depuis 2008.

Autant d'investissements publics et privés qui permettront de contrer la crise de ciment et lutter contre les importations de ce matériau de construction. Le ministre du Développement Industriel et de la Promotion de l'Investissement, Amara Benyoum, avait d'ailleurs déclaré en février que «le pays allait pouvoir cesser les importations de ciment d'ici trois ou quatre ans».

La capacité de production nationale devrait atteindre 42 à 44 millions de tpa d'ici 2022, ce qui permettra non seulement de satisfaire le marché national mais aussi d'exporter du ciment.

## SELON DES CONSTRUCTEURS La Chine restera le moteur du secteur de l'automobile mondiale en 2014

Le marché chinois va rester le moteur de la croissance du secteur de l'automobile mondiale en 2014, tandis que l'Europe se redresse doucement et que la Russie et l'Amérique Latine inquiètent, ont assuré des constructeurs à Pékin.

Après un bond de 14% en 2013, les ventes de véhicules neufs devraient progresser d'au moins 10% cette année, estiment-ils lors du Salon de l'automobile. «Nous continuons à avoir une croissance très forte», souligne Jochen Heizmann, membre du directoire de l'allemand Volkswagen.

«Nous nous attendons à ce que le marché chinois continue de croître à un rythme tout à fait satisfaisant, avec une hausse de 8 à 10% cette année», a abondé dimanche Dan Ammann, président de l'américain General Motors. «Je pense que le marché (chinois) reste formidable», a estimé encore le patron de l'américain Ford, Alan Mulally. En comparaison avec le niveau mondial, les immatriculations ne devraient progresser que de 3% en 2014, selon des experts.

En effet, les ventes de véhicules (après un fort surtours en février), ont connu un coup de frein en mars, ne progressant que de 6,6% sur un an, mais sans inquiéter outre mesure les constructeurs.

En dépit du ralentissement de la croissance économique de la Chine à 7,4% au premier trimestre 2014 et des prévisions pour cette d'une performance la plus faible depuis plus de 20 ans, l'enthousiasme des constructeurs pour le premier marché automobile ne refroidit pas pour autant.

Les perspectives restent florissantes : selon les prévisions du cabinet McKinsey, le marché chinois des voitures particulières devrait croître de 8% par an en moyenne d'ici à 2020.

La Chine a connu «la croissance la plus stable ces dernières années», rappelle le patron de Peugeot, Maxime Picat. «On connaît la capacité du gouvernement (chinois) à réagir» en cas de problème, a-t-il ajouté. Ce marché effervescent mais très contrôlé par les autorités demeure dominé par de grands groupes éta- tiques avec qui les constructeurs étrangers s'as- socient pour pouvoir bénéficier d'une im- plantation industrielle dans le pays, y installer leurs marques et y développer leurs ventes. Mais, le secteur est confronté à de nouveaux défis dont la série de restrictions adoptées par les autorités, aussi soucieuses de s'attaquer aux em- bouteillages qui paralySENT les métropoles que d'endiguer une sévère pollution atmosphé- rique.

### Engouement pour les voitures de luxe

Mais l'adoption de ces mesures restrictives n'a pas eu de grand effet sur les investissements automobiles dans le pays, surtout pour le segment haut de gamme. Ce type de mesures «renforce la part de marché du haut de gamme», a assuré le patron du groupe allemand Daimler, Dieter Zetsche, qui détient la marque Mercedes-Benz. Sur l'ensemble du marché, le segment du luxe et du premium a enregistré encore la progression la plus forte en 2013. Le segment continue à attirer encore les marques prestigieuses. Entre autres, le britannique Ja- gaur Land Rover (groupe indien Tata Mo- tors), qui a vu ses ventes s'envoler de quelque 30% en 2013 en Chine, compte bien doper sa part de marché. La première usine de Jaguar en Chine dont le constructeur local Chery en est partenaire devra être opérationnelle d'ici la fin de l'année. Au départ, elle devra produire 130 000 véhicules/an, alors que ses ventes ac- tuelles oscillent les 165 000 unités/an.

APS

L'Algérie a enregistré un excédent commercial de 2,6 milliards de dollars (mds usd) au premier trimestre 2014 contre 3,36 mds usd à la même période en 2013, a-t-on appris lundi auprès des Douanes algériennes.

## DOUANES : Excédent commercial de 2,6 milliards de dollars au 1<sup>er</sup> trimestre 2014

L'Algérie a enregistré un excédent commercial de 2,6 milliards de dollars (mds usd) au premier trimestre 2014 contre 3,36 mds usd à la même période en 2013, a-t-on appris lundi auprès des Douanes algériennes. Selon le Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis), les exportations de l'Algé- rie ont atteint 16,43 mds usd durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2014 contre 17,48 mds usd à la même période en 2013, en baisse de 6,02%, due essentiellement à un recul de 6,8% des exportations des hydrocarbures.

Les importations algériennes ont également reculé de 2,03% pour totaliser 13,83 mds usd contre près de 14,12 mds usd durant la même période de compara-ison, a précisé le Cnis.

Le taux de couverture des importations par les exportations a atteint 116% durant les trois premiers mois de cette année contre 124% à la même période de l'année écoulée. Les exportations des hydrocarbures, qui continuent à représenter l'essentiel des ventes algé- rielles à l'étranger avec 95,59% du volume global des exportations algé-



riennes, sont estimées à 15,70 mds usd durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2014 contre 16,85 mds usd à la même période de l'année précédente, en baisse de 6,81%, a relevé le Cnis. Les exportations hors hydrocarbures restent toujours «faibles», malgré une évolution de plus de 15% durant les trois premiers mois de cette année, pour une valeur globale de 725 millions usd, selon les Douanes. Les principaux produits hors hydrocarbures exportés sont constitués du groupe demi- produits avec 600 millions usd (+36,67%), des biens alimentaires avec 94 millions usd (-34,72%) et les produits bruts avec 26 millions usd (-18,7%).

Les exportations du groupe des biens d'équipements industriels ont totalisé deux (2) millions usd (-75%) et enfin les biens de consommation non alimentaires trois (3) millions usd, en baisse de 50%. Les importations, qui ont enregistré également une baisse de 2,03% durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2014, sont constituées des produits d'énergie et lubrifiants (-53,14%), totalisant 760 millions usd et des biens de consommation non-alimentaires (-6,24%) pour une valeur global de 2,53 mds usd.

Les autres groupes de la structure des importations, par contre, ont tous augmenté. Les plus remarquables hausses ont touché les biens d'équipements agri- coles (+26,45%) totalisant 153 millions usd et les produits alimentaires avec une valeur de 2,74 mds usd

(+13,58%). Les importations des biens d'équipements industriels sont estimées à 4,21 mds usd (-6,14%), les demi- produits avec 509 millions usd (+1,6%), ont précisé en- core les Douanes.

Durant les trois premiers mois 2014, les cinq principaux clients de l'Algérie étaient l'Espagne (2,24 mds usd), l'Italie (2,18 mds), la France (1,96 mds), la Grande-Bretagne (1,61 mds) et les Pays-Bas (1,52 mds).

Quant aux fournisseurs, la Chine avec 1,87 mds conserve la première place devant la France (1,67 mds), suivie de l'Italie (1,26 mds), l'Espagne (1,21 mds) et l'Allemagne (810 millions usd).

La Chine a occupé en 2013 pour la première fois la première place des principaux partenaires de l'Algérie, dé- vancant ainsi la France qui avait occupé la tête du clas- sement des principaux four- nisseurs du pays pendant des années. En 2013, l'Algé- rie a réalisé un excédent commercial de 11,06 mds usd. Les exportations ont atteint près de 65,92 mds usd, en recul de 8,28% et les importations se sont éta- blies à 54,85 mds usd, en hausse de 8,89%, par rapport à 2012.

## Entrée en vigueur de la nouvelle loi minière après sa publication au Journal officiel

La nouvelle loi minière qui s'ap- plique aux activités d'infrastructures géologiques de recherche et d'exploitation des substances minérales ou fossiles vient d'entrer en vigueur après sa publication au journal officiel n°18.

Ce nouveau texte qui vient amender celui de 2001 ne concerne pas les ac- tivités de recherche et d'exploitation des eaux des gisements hydrocarbures liquides ou gazeux et des schistes com- bustibles pétroliers et gazier.

L'exploitation de ces substances font l'objet de dispositions législatives spécifiques mais, néanmoins, restent soumises à l'obligation de dépôt légal de l'information géologique prévue dans le texte.

Cette loi accorde des incitations fis- cales aux investisseurs potentiels en exonérant de la TVA les équipements et les produits destinés à cette activité. Le même régime est accordé aux services fournis dans le cadre d'études et les opérations de location alors que l'exoné- ration de droits, impôts et taxes douanières est accordée lors d'impor- tation d'équipements et de produits destinés à une utilisation permanente et directe dans ces activités.

La législation et la réglementation sur la promotion de l'investissement sont également appliquées aux investissements d'exploitation minière lorsqu'elles sont destinées à la création ou l'extension des capacités. Par ailleurs, en vertu du texte les préroga- tives des autorités publiques relatives aux activités d'infrastructures géolo-

giques de recherche et d'exploitation minières sont exercées par le ministère de l'Energie.

Cette nouvelle loi vise à restructurer les deux agences minières existantes en leur accordant de nouvelles attribu- tions. Elles sont remplacées par des ins- titutions dénommées l'Agence géolo- gique d'Algérie et l'Agence nationale des activités minières.

### Institution de deux nouvelles agences pour appuyer l'Etat

La première institution est chargée de la gestion des infrastructures géologiques et la seconde va contrôler et gérer les infrastructures minières. Dans ce cadre, l'Etat s'appuie désormais dans son action sur l'administration chargée des mines, et de deux agences minières instituées en vertu de cette loi et dotées de la personnalité juridique et de l'autonomie financière.

Il s'agit de l'agence du service géolo- gique de l'Algérie Asga, chargée de la gestion de l'infrastructure géologique et de l'agence nationale des activités minières l'Anam, chargée de la gestion du patrimoine minier et du contrôle des activités minières.

Ces agences minières ne sont pas soumises aux règles applicables à l'ad- ministration notamment en ce qui concerne leur organisation, leur fonc- tionnement et le statut du personnel qui y exerce.

Les agences minières peuvent, en cas de besoin, étendre leurs structures par la mise en place d'antennes ré-

gionales ou locales. Elles disposent d'un patrimoine propre et doivent dresser un bilan propre.

L'Asga, est chargée notamment de l'acquisition, la validation, la conservation et la restitution des connaissances géologiques de base, de l'élaboration du programme national d'infrastructure géologique de l'analyse et la prévention des risques géologiques hors aléas sis- miques.

L'Anam pour sa part est chargée de promouvoir toute action de nature à contribuer au développement minier du pays, de gérer le cadastre minier, délivrer, renouveler, suspendre et retirer des permis miniers, sous le contrôle du ministre. Ses prérogatives consistent aussi à gérer et suivre l'exécution des permis miniers qu'elle délivre, de re- mettre documents de perception relati- fés à l'établissement d'acte, et à la taxe superficielle pour les permis qu'elle dé- livre et aux recettes provenant des ad- judications qu'elle réalise.

S'agissant des risques liés à cette ac- tivité, le texte précise que le titulaire d'un permis minier d'exploration ou d'exploitation minière est tenu de mettre en place, à ses frais, un système de prévention des risques miniers que peut entraîner son activité et il en est responsable.

En outre, nul ne peut obtenir un permis minier s'il ne possède les capaci- tés techniques et financières néces- saires pour mener à bien ses travaux et assumer les obligations découlant de cette loi.

## AGRUMES: Progression de 20 % des rendements moyens à Guelma

Les rendements moyens de la filière agricole ont progressé de 20 % dans la wilaya de Guelma, passant de 184 quintaux à l'hectare, l'année dernière, à 220 qx/ha durant la saison agricole 2013-2014, ont indiqué dimanche les services de la direction concernée.

Cet accroissement des rendements traduit le «développement constant» de cette filière depuis plusieurs années à Guelma, a estimé la présidente du bureau d'orientation agricole et de la formation au sein de la direction des services agricoles (DSA), Leïla Hamouche.

Cette responsable a également mis l'accent sur le «degré élevé» de conscience et d'implication des agriculteurs et des investisseurs versés dans l'agrumiculture. Mme Hamouche a affirmé que les agriculteurs «coopèrent avec les vulgarisateurs agricoles et n'hésitent pas à mettre en pratique les techniques préconisées pour assurer une production saine et éviter toute éventuelle maladie».

Les rendements «appréciables» obtenus à Guelma permettront d'atteindre, voire de dépasser les objectifs tracés portant la production, cette année, de plus 127 000 quintaux des différents agrumes, a souligné la même responsable, précisant que depuis le lancement en décembre 2013 de la campagne de cueillette, 123 000 quintaux ont déjà été récoltés, ce qui permet d'entrevoir une «nette augmentation» de la production de la saison dernière (123 500 quintaux).

La campagne de récolte d'agrumes qui se poursuivra jusqu'au mois prochain a ciblé jusque-là une superficie de 560 hectares sur un total de 602 ha voués à cette arboriculture, a précisé la même responsable, rappelant que l'espèce «Washington Navel» vient en pôle position dans cette wilaya avec une production de 57 515 quintaux, suivie de la «Thomson Navel» (20 235 qx) et de la «Double fine» (18 337 qx). La superficie globale dédiée à l'agrumiculture est estimée à 805 hectares dans la wilaya de Guelma, a souligné la même source, précisant que la majorité des vergers est située dans les régions de Belkheir, Boumehra-Ahmed, Oued Fraga, Bouchegouf, Khezzara, Guelâa-Bousââ et Hammam Debagh, riches en ressources en eau. S'agissant du plan de développement de la production d'agrumes dans cette wilaya, Mme Hamouche a fait partie de l'élaboration, par les services agricoles, d'un «programme spécial» dans le cadre d'une initiative locale visant l'extension des surfaces agrumicoles.

Ce programme vise l'intégration durant les prochaines années d'une superficie de 293 ha de vergers agrumicoles, a-t-elle souligné, ajoutant que la DSA a déjà élaboré une liste nominative des agriculteurs désirant investir dans la production d'agrumes.

## CONSTANTINE 3 700 logements publics locatifs à réceptionner avant fin 2014

Un ensemble de 3 700 logements publics locatifs (LPL), réalisé durant le quinquennat 2010-2014, sera réceptionné dans la wilaya de Constantine «avant la fin de l'année en cours», a-t-on appris hier auprès de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI).



Ces logements, actuellement à un stade avancé de réalisation, se répartissent sur l'ensemble des communes de la wilaya, a précisé à l'APS M. Djamel Djaâfarou, chef du département de la maîtrise d'ouvrages à l'OPGI.

Pas moins de 10 300 unités d'habitation de ce même segment ont été lancées en réalisation à la fin de l'an-

née 2013, dont 4 000 à la nouvelle ville Ali-Mendjeli, 4 000 à Ain Nehas et 2 300 à la nouvelle ville Massinissa (El-Khroub), a ajouté le même responsable.

Ce quota fait partie d'un «programme complémentaire» comprenant 20 000 LPL, accordé à la wilaya à l'issue de la dernière visite du Premier

ministre à Constantine, a ajouté la même source, faisant savoir que le reste de ce programme, soit 9 700 unités, sera lancé «durant l'année 2014».

La wilaya de Constantine a bénéficié depuis 2010 de 38 000 LPL dont 18 000 unités inscrites au titre du programme quinquennal 2010-2014, a-t-on rappelé à l'OPGI. (APS)

## TAMANRASSET : Cycle de formation sur la création et la gestion de microprojets de jeunes

Quarante-deux (42) associations juvéniles bénéficient, à compter de dimanche et durant quatre jours à Tamanrasset, d'une session de formation sur la création et la gestion de microprojets.

Cette session de formation, assurée par des spécialistes de l'Institut de formation des cadres supérieurs

de la jeunesse, s'inscrit dans le cadre d'un programme national pour la mise à niveau du mouvement associatif pour en faire de véritables partenaires des pouvoirs publics, a indiqué le sous-directeur chargé du mouvement associatif au ministère de la Jeunesse et des Sports, Amar Bouzour. Destinée aux membres de

ces associations, la session de formation vise à promouvoir les nouveaux projets proposés par les jeunes, mettre en exergue les dispositifs de soutien à la création d'activités et trouver des solutions aux difficultés rencontrées par les jeunes promoteurs, a précisé le directeur par intérim du secteur de la jeunesse et des sports, Driss

Benseddik.

Les jeunes bénéficiaires de cette session de formation ont salué l'initiative qui, ont-ils estimé, permettra d'approfondir leurs connaissances sur la nature de l'action associative, le choix des partenaires et la gestion financière, lors des différentes étapes de concrétisation de leurs projets.

## SÉTIF L'importance du suivi du personnel activant dans les crèches d'enfants soulignée

L'importance du suivi du personnel encadrant les crèches, en vue d'une bonne prise en charge des enfants en bas âge, a été soulignée dimanche à Sétif au cours d'une journée d'étude consacrée à ce type de structures. Un psychologue exerçant à la direction de l'Action sociale, Samah Keskes, a estimé que la formation des éducatrices de crèches, de garderies et de jardins d'enfants est «vitale» pour que ces établissements puissent «assumer pleinement leur délicate mission».

Relevant que l'encadrement des crèches devrait être assuré par des spécialistes en socio-psychologie et à des éducateurs qualifiés, l'intervenante a également relevé «l'importance du contrôle inopiné pour une application rigoureuse des lois régissant cette activité». La question de l'unification des programmes pédagogiques et d'activités des crèches a été également soulevée au cours de cette rencontre qui a regroupé, au siège de la direction de l'action sociale, 80 éducateurs et éducatrices en activité. La wilaya de Sétif compte environ 80 crèches agréées par la direction de l'action sociale. En 2013, sept crèches avaient été fermées en raison de certains «dépassements».

## SOUK - A H R A S Formation pour 30 éleveurs-laitiers

Une trentaine d'éleveurs-laitiers prennent part depuis le début de ce mois à Souk-Ahras à des stages de formation aux techniques modernes d'amélioration des rendements et de préservation de la santé du cheptel bovin, a-t-on appris samedi auprès de la direction des services agricoles (DSA).

Initiés avec le concours de l'Institut technique de l'élevage (ITELV) de Annaba, les stages de formation, qui se poursuivront jusqu'en octobre, ont trait aux méthodes de reproduction, à l'alimentation bovine et à la



santé des vaches laitières, a indiqué la même source. La filière lait a produit, en 2013 dans la wilaya de Souk-Ahras, un volume de 96 millions de litres, a-t-on rappelé, soulignant que le taux

de croissance global du secteur agricole a atteint, durant cette même année, 30,3%, plaçant la wilaya en seconde position à l'échelle nationale.

Des stages de formation ont profité également à la filière oléicole dont la superficie enregistre un développement considérable puisqu'elle est passée de 3 985 hectares en 2012 à plus de 7 700 hectares l'année dernière. Cette expansion a permis à l'oliveraie de Souk-Ahras de compter désormais 1,15 million d'oliviers, a-t-on fait savoir à la DSA.

Vingt (20) autres paysans ont récemment bénéficié de formations aux techniques nouvelles d'élevage ovin et bovin, de l'aviculture et de l'apiculture assurées par l'Institut agricole de Guelma, selon la même source qui a indiqué que d'autres formations viennent d'être engagées par la DSA au profit de 40 agriculteurs des communes de Sedrata et de Zouabi situées au sein du périmètre irrigué de Sedrata qui s'étend sur 2 200 hectares.

APS

## HÉPATITE VIRALE

## La «scarification» en vogue à Oran

**La scarification, méthode traditionnelle de traitement de l'hépatite virale, est en vogue à Oran.**

**Plusieurs personnes atteintes de la maladie croient en cette pratique qui consiste à effectuer une incision superficielle de la peau humaine, par des guérisseurs à l'aide d'une lame à rasoir.**



L'opération sur des parties du corps est considérée comme le traitement le plus efficace pour l'hépatite virale normale, la «noire» et la jaunisse, a-t-on déclaré à l'APS. Des spécialistes de l'hépatite virale indiquent qu'un taux de 10% seulement des malades atteints de la pathologie ont été pris en charge dans des établissements hospitaliers d'Oran en 2013, alors que 90% ont eu recours à des séances de scarification ou à des plantes médicinales.

Au CHU Oran, à l'établissement hospitalier universitaire (EHU) 1<sup>er</sup> Novembre 1954 et à l'établissement spécialisé de pédiatrie d'El Menzeh (ex-Canastel), 132 cas d'hépatite virale. A ont été pris en charge en 2013, en majorité des enfants soit 84%, a indiqué le chef de service prévention à la direction de la santé et de la population d'Oran, D' Dahir Larbi.

Concernant l'hépatite virale B et C qui touchent les adultes et qui ne peut pas être traitée par des moyens traditionnels, la prise en charge a été de 100% l'année dernière au service de gastro-entérologie du CHU Oran, selon la même source.

#### Des lieux aménagés pour les séances de scarification

Encouragés à Oran par l'engouement des citoyens pour la méthode traditionnelle de traitement de la jaunisse, des «guérisseurs» s'évertuent à aménager des lieux pour les séances de scarification au sein même de leurs maisons. Ces lieux prolifèrent notamment dans les localités de «Nedjma» (ex-Chiteibo), de Ain El Beida, dans la commune d'Es Sénia et des villages relevant de la commune de Bethioua. Les séances se passent dans des chambres, des garages, des préaux, où les conditions d'hygiène laissent à désirer, a-t-on constaté.

Mieux encore, de tels guérisseurs sont ambulants dans des zones éloignées. D'autres dressent bonnement des tentes et utilisent des hauts-parleurs pour faire la promotion de leur activité. En général, la scarification est pratiquée par des vieux. Des femmes s'en font également une source de revenus et un commerce. La séance qui prend jusqu'à 30 minutes est payée 500 à 1 000 DA.

Pour subir cette pratique, le malade doit être à jeun. L'opération consiste à faire des égratignures sur le front, ou l'abdomen, à l'aide d'un rasoir, d'une aiguille ou d'un canif.

Certains utilisent des branches de laurier chauffées et lubrifiées à l'huile d'olive qu'ils posent sur l'abdomen du malade. Généralement, la même recette est prescrite au malade qui subit une séance de scarification, auquel il est déconseillé de manger

du jaune d'œuf. Parmi les symptômes de l'hépatite virale, une pâleur du visage, un ictere et une couleur jaune dans l'urine, selon le professeur Benââma Aïcha, chercheuse à l'unité de recherche en sciences sociales de l'université d'Oran.

Selon le service de prévention à la direction de la santé de la wilaya, trois décès d'enfants ont été déplorés au dernier trimestre 2013 suite à des séances de scarification où le malade avale des surdoues de la plante «mélisse».

#### Pourquoi le recours à la scarification

En dépit de l'amélioration des prestations médicales en matière de prise en charge des malades d'hépatite virale dans les hôpitaux d'Oran, dont l'EHU «1<sup>er</sup>-Novembre» où a été pratiquée une première greffe du foie à une personne atteinte d'hépatite, et de la disponibilité de médicaments à titre gracieux, les malades ont toujours recours à la thérapie traditionnelle.

Des dizaines de malades de différents âges et de rangs sociaux en quête d'une guérison rapide se livrent à ces séances quotidiennement. Dans une maison où se pratique cette méthode traditionnelle à hâf El Hassi, des malades attendant leur tour soulignent que la guérison de la jaunisse par la scarification est garantie, partant d'une croyance que ses pratiquants ont «la baraka» héritée des anciêtres. Leur prouesse est prouvée, dit-on. L'engouement pour ce procédé est favorisé, dans la plupart des cas, par un sentiment de désespoir quant à une guérison. Il y a aussi l'effet d'entraînement qui exerce le guérisseur se prévalant capable de délivrer le malade de cette pathologie.

Des formules magiques sont utilisées dans ce sens selon tout un rituel gagnant la confiance du malade et de ses proches et imprégnant une «légitimité sociale» à la pratique, comme l'explique la chercheuse Benââma Aïcha. Le guérisseur introduit également une touche mystique aux séances de scarification renforçant la croyance du malade à une guérison certaine et dégageant sa responsabilité en cas de mauvaise tournée», a-t-elle ajouté.

La confiance du malade est acquise aussi par le temps que prend le guérisseur à l'écouter avec passion. Un genre de psychothérapie, selon le professeur Benââma qui souligne que la majorité des malades trouvent ce traitement facile et rapide leur épargnant de sempiternels déplacements contrignants vers les hôpitaux pour des tests ou l'hospitalisation. Dans ce sens, D' Gasmi Nassima du service de médecine légale du CHU Oran indique que si les médi-

caments sont offerts gratuitement aux hôpitaux, les analyses de sang relatives à l'hépatite virale sont coûteuses et que le malade ne peut, par conséquent, se payer des analyses périodiques pour contrôler son état.

Le remboursement des frais d'analyses reste dérisoire, ce qui nécessite une révision par la Caisse nationale d'assurance sociale (CNAS) pour encourager le malade à poursuivre son traitement aux hôpitaux et à ne pas recourir à la médecine alternative, voire traditionnelle peu coûteuse mais aux conséquences parfois néfastes.

#### La scarification comporte bien des risques

Si la contagion en hépatite virale C se transmet par le sang contaminé, la scarification où sont utilisés des objets contondants non stérilisés constitue un réel danger favorisant la transmission la maladie d'une personne à une autre. D' Hakem Chahrezad, chef du service gastro-entérologie au CHU Oran met en garde les malades atteints d'hépatite virale des trois genres contre le traitement traditionnel les appelant à éviter les séances de scarification.

Plusieurs médecins qui auscultent les malades atteints d'hépatite virale à l'hôpital observent, chez certains, des séquelles de cicatrices à l'abdomen, sachant qu'il n'existe pas de vaccin contre l'hépatite C à travers le monde et que si elle n'est pas traitée, elle évolue à un durcissement du foie et par la suite à un cancer du foie.

Pour rappel, l'hépatite virale se transmet par une consommation de l'eau non contrôlée ou des aliments impropre. L'hépatite B se transmet par voie sexuelle ou par le sang. Son vaccin est disponible et admis au calendrier de vaccination. L'hépatite C est transmissible par le sang et l'usage de moyens contagieux. Il n'existe pas de vaccin contre ce type de maladies, selon les spécialistes.

En matière de prévention, des campagnes de sensibilisation et d'information de grande envergure sont souhaitables à travers des médias de proximité. Il est question notamment de la radio pour sensibiliser également contre les dangers du traitement traditionnel sur la santé publique, a insisté la chercheuse Benââma Aïcha du centre de recherche en sociologie de l'université d'Oran. Par ailleurs, la lutte contre cette maladie silencieuse doit se faire aussi par le dépistage précoce en orientant les malades en temps opportun vers les hôpitaux et leur suivi, a conclu le chef du bureau d'Oran de l'association des personnes atteintes d'hépatite virale.

## HUSSEIN-DEY : DES PROJETS POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE DANS CETTE COMMUNE

### Il n'y a pas que le foot...

Une cinquantaine de projets visant à l'amélioration des conditions de vie et une réponse concrète à la demande sociale dans la commune d'Hussein Dey, dont ses joueurs de football ont été ses grands ambassadeurs ont été réalisés en 2013, annonce le président de cette APC, M. Mohamed Sedrati.

«Tous ces projets socio-économiques visent à améliorer les conditions de vie des habitants de la commune, dont la réduction du chômage au sein des jeunes, la réalisation des marchés communaux et centres commerciaux», a précisé à l'APS le Président de l'APC d'Hussein Dey. La création d'un marché communal à Hussein Dey a permis à 32 jeunes d'avoir un local, a-t-il dit, avant de signaler que le nouveau centre commercial de la cité «Brossette» va permettre à un plus grand nombre de jeunes de trouver un emploi stable. Quant à la réhabilitation des immeubles vétustes et cités d'habitation, M. Sedrati a expliqué que les cités «Amirouche» et «Fernane Hannafi» (ex-Vauban) ont fait l'objet de travaux de réhabilitation. Des travaux de rénovation ont été également réalisés au niveau du jardin de «Brossette» et de la place Lafarge, a-t-il dit, ajoutant que la commune a également piloté cinq opérations pour le compte de la wilaya d'Alger pour la réalisation de trois boulodromes et deux aires de jeux pour enfants au niveau de la plage des «Sablettes». Pour ce qui est de la réfection de la voirie urbaine et le revêtement des trottoirs, le maire a indiqué que l'APC a réalisé à travers sa commune plusieurs travaux de renouvellement de la chaussée et des trottoirs. Pour la collecte des déchets ménagers, un casse-tête dans la wilaya d'Alger, il a indiqué que la commune de Hussein Dey a mis en place un système consistant en l'installation de trois bacs souterrains à «Mer et soleil», «Farnane Hannafi» et la Résidence familiale de Brossette. «D'autres quartiers de la commune, notamment la rue Tripoli, bénéficieront de ce système pour la collecte des déchets ménagers prochainement», a-t-il ajouté. Il a annoncé dans le même sillage qu'un nouveau siège de la mairie d'Hussein Dey sera réalisé prochainement. «Le lancement de la construction de ce nouveau siège est imminent», a-t-il dit sans plus de précision affirmant que le siège actuel de la commune d'Hussein Dey, qui se situe au 1<sup>er</sup> étage d'un immeuble abritant 65 locataires ne répond plus aux critères d'une mairie», explique M. Sedrati.

#### Les pieds dans l'eau

La commune d'Hussein Dey, dans la banlieue est d'Alger, compte 45 000 habitants qui ont pratiquement les pieds dans l'eau avec le front de mer de plusieurs kilomètres, jusqu'à la commune d'El Harrach. Jusqu'en 1984 avec la création des communes d'El Magharia, Bourouba et Bachdjerrah, Hussein Dey s'étendait sur 1 400 hectares et comptait plus de 100 000 habitants. Elle est actuellement délimitée à l'est par l'autoroute de l'Est, au nord par la mer, à l'ouest par le Chemin des fusillés qui la sépare de la commune de Belouizdad et au sud par les communes d'El Magharia et Kouba. Plus ou moins gâtée en matière de transports avec une gare ferroviaire implantée rue de Tripoli, dans le centre du quartier historique, Hussein-Dey a également bénéficié en juin 2012 des services du tramway d'Alger. «Cerise sur le gâteau», la commune de Hussein Dey a surtout amélioré son réseau de transports urbains avec le métro d'Alger, et compte deux stations: Cité Amirouche et Mer et Soleil, outre la gare routière intermodale du Caroubier. Le cœur d'Hussein-Dey se situe au sud de la rue de Tripoli, ex-rue de Constantine, qui la traverse d'Est en Ouest. Les quartiers "historiques" de cette commune sont notamment au sud, sur un ancien promontoire, la célèbre Cité Amirouche où nombre de cadres algériens y avaient passé leur enfance, mais également de grands entraîneurs et footballeurs, à l'image des frères Merzakane. Il y a également les célèbres (pour les natifs de Hussein Dey) Cité Mer et Soleil, Maya et Brossette. A l'ouest de la commune, il y a les Abbatoirs, reconvertis en Musée national, et dont le terrain, rasé en grande partie, abrite le nouveau quartier des affaires de la commune. Sur le plan économique, Hussein Dey abrite les sièges de grandes entreprises publiques, et de leurs ateliers, dont la SNVI, l'ET Metal, Batimetal, Recta Industrie (Pompes hydrauliques). Les ateliers et gare de triage de la Société nationale de transport ferroviaire SNTF ainsi que plusieurs entrepôts se trouvent tout le long de la rue Tripoli, SNVI (véhicules industriels), ETUSA (transport urbain), ENRP, SNTA. Le Centre national des études de recherches appliquées et travaux d'art (Cnerata) est également domicilié dans cette commune, ainsi que l'Institut national de cartographie et de télé-détection (INCT). L'organisme national du Contrôle technique de la construction (CTC), le Centre national de recherche appliquée en génie parasismique (CGS), le siège de la Cour d'appel d'Alger ainsi que l'université des sciences islamiques d'Alger sont par ailleurs domiciliés dans cette commune. Avec ses établissements scolaires et hospitaliers, Hussein Dey est également réputée et connue pour avoir toujours alimenté, à travers son club de football (NAHD), l'équipe nationale avec de fousqueux et talentueux joueurs, dont Chaâbane Merzakane, Madjer, Aït El Hocine ou le gardien de but Ouchen ne sont pas des moindres. Pour autant, Hussein-Dey, a moiété bâti sur une colline, le reste face à la mer, a plus que jamais besoin de nouveaux projets socio-économiques innovants ouvrant la voie autant à une meilleure offre d'emplois et de métiers liés à la vie urbaine, et d'une croissance urbaine créatrice d'opportunités économiques pour ses habitants.

## La présidente de Corée compare les actes de l'équipage à «un meurtre»

La présidente de Corée du Sud, Park Geun-Hye, a estimé hier que les actes du capitaine et de l'équipage du ferry qui a sombré la semaine dernière avec des centaines de personnes à bord étaient «équivalents à un meurtre».

«Les actes du capitaine et de certains membres de l'équipage sont totalement incompréhensibles, inacceptables et équivalents à un meurtre», a déclaré la chef d'Etat lors d'une réunion avec de hauts responsables politiques, selon la présidence.

«Non seulement moi, mais tous les Sud-Coréens, avons le cœur brisé, sous le choc, et rempli de colère», a déclaré la présidente, qui avait fait face à des proches de disparus, des lycéens pour la plupart, dévoués de douleur et d'indignation, lors d'une rencontre tendue la semaine dernière.

**ENVIRONNEMENT**  
**La Journée internationale de la Terre nourricière 2014 se focalise sur «les villes vertes»**



L'Organisation des Nations unies a appelé les communautés du monde entier à célébrer ce jour 22 avril la Journée internationale de la Terre nourricière 2014, qui met l'accent sur «les villes vertes», et mobilise des millions de personnes qui veulent créer un environnement sain et durable.

«Aujourd'hui, plus de la moitié de la population mondiale vit dans les villes. La population urbaine augmentant et les effets du changement climatique s'aggravant, nos villes doivent évoluer pour tenir compte de ces changements», a indiqué l'ONU dans un communiqué.

«Il est temps pour nous d'investir dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, de reconstruire nos villes et villages, et de commencer à résoudre la crise climatique. Au cours des deux prochaines années, et en particulier à l'occasion de la Journée de la Terre 2014, la campagne «Des villes vertes», devrait engager un mouvement mondial pour accélérer cette transition. Rejoignez-nous pour réclamer une ère nouvelle faite de villes vertes», a-t-elle souligné.

Chaque année, le 22 avril, plus d'un milliard de personnes dans 190 pays organisent des activités pour la Journée de la Terre. De San Francisco à San Juan, de Pékin à Bruxelles et Moscou entre autres, des gens plantent des arbres, nettoient leurs communautés, s'entretiennent avec leurs élus, etc..

## NAUFRAGE D'UN FERRY EN CORÉE DU SUD **le bilan s'alourdit à 64 morts**

Le bilan des victimes du naufrage du ferry sud-coréen a atteint 64 morts hier matin, alors que les opérations de récupération de dizaines de corps se poursuivaient à l'intérieur du navire qui a fait naufrage mercredi près de la côte méridionale de Corée du Sud, ont annoncé les garde-côtes.

«Jusqu'à présent, 64 décès ont été confirmés, et 238 autres personnes sont toujours portées disparues. Le nombre de rescapés, 174, reste inchangé», ont précisé les gardes-côtes.

Un précédent bilan faisait état de 56 morts.

Le ferry de passagers pesant 6 825 tonnes et baptisé Sewol avait quitté le port d'Incheon, (ouest) en Corée du Sud, mardi soir pour l'île touristique de Jeju (sud). Parmi les 476 passagers et membres d'équipage à bord se trouvaient 325 lycéens et 15 enseignants en voyage scolaire.



**VOL DE MALAYSIA AIRLINES**  
**Toujours aucune trace de l'épave de l'avion dans la zone de recherches**



Le robot sous-marin, envoyé à la recherche de l'épave de l'avion de Malaysia Airlines disparu depuis le 8 mars dernier, a ratissé environ deux tiers de la zone de recherches sans résultat, a annoncé hier le Centre de coordination des agences (JACC). Selon le JACC, le Bluefin-21 a accompli hier matin sa huitième mission de recherche sous-marine et entamera sa neuvième mission, soulignant que «le Bluefin-21 a balayé environ deux tiers de la surface de la zone délimitée et rien n'a été retrouvé pour le moment». La zone de recherche sous-marine s'étend sur un rayon de 10 km autour de l'endroit où des signaux ont été détectés le 8 avril. Dix avions militaire et onze navires prenaient part aux recherches de lundi. L'Autorité australienne de sécurité maritime a délimité une zone de recherche visuelle d'environ 49.491 km<sup>2</sup>. Cette zone se situe à quelque 1 740 km au nord-ouest de Perth, la grande ville de la côte occidentale australienne.

### • Un cyclone menace de perturber les recherches de l'avion

Les recherches de l'avion disparu de Malaysia Airlines dans le sud-ouest de l'Australie risquent d'être perturbées par l'apparition d'un cyclone tropical, ont annoncé hier les autorités australiennes.

Selon le Centre de coordination des opérations des agences (JACC), le cyclone Jack centré sur l'océan Indien se déplace vers la zone de recherches sous-marine qui s'étend sur un rayon de 10 km autour de l'endroit où des signaux ont été détectés le 8 avril. Cette zone se situe à quelque 1 740 km au nord-ouest de Perth, la grande ville de la côte occidentale australienne. Le ro-

tée et rien n'a été retrouvé pour le moment». La zone de recherche sous-marine s'étend sur un rayon de 10 km autour de l'endroit où des signaux ont été détectés le 8 avril. Dix avions militaire et onze navires prenaient part aux recherches de lundi. L'Autorité australienne de sécurité maritime a délimité une zone de recherche visuelle d'environ 49.491 km<sup>2</sup>. Cette zone se situe à quelque 1 740 km au nord-ouest de Perth, la grande ville de la côte occidentale australienne.

Le vol MH370 assurait la liaison Kuala Lumpur-Pékin quand il a disparu des écrans radars civils une heure après son décollage de la capitale malaisienne. Il transportait 239 personnes, dont 12 membres d'équipage et les circonstances de sa disparition restent mystérieuses. En fonction des données satellitaires recueillies, les experts pensent que l'appareil s'est abîmé dans le sud de l'océan Indien, au large de la côte occidentale australienne.

«Bluefin-21 a fouillé environ les deux tiers de la zone de recherches. Aucun contact intéressant n'a été signalé à ce jour», précise le JACC.

Le vol MH370 assurait la liaison Kuala Lumpur-Pékin le 8 mars dernier quand il a disparu des écrans radars civils une heure après son décollage de la capitale malaisienne. Il transportait 239 personnes, dont 12 membres d'équipage et les circonstances de sa disparition restent mystérieuses.

**Les Emirats arabes unis renoncent à un important contrat d'équipement de défense avec Airbus**



Les Emirats arabes unis renoncent à un important projet d'équipement destiné au commandement de ses forces armées, dans lequel la filiale d'Airbus dédiée à la défense et à l'espace était partenaire, selon le quotidien allemand *Die Welt*.

En 2011, la joint-venture EMIRAJE Systems LLC, dans laquelle la filiale d'Airbus, Airbus Défense et espace, était associée, s'était vu confier un contrat de fourniture d'un «système de commandement et de contrôle (...) des forces armées émiratiennes», selon un communiqué de l'époque de cette filiale du groupe européen d'aéronautique et de défense.

«La première phase de ce contrat est évaluée à 550 millions de dollars (près de 400 millions d'euros)», soulignait le communiqué.

Selon l'édition en ligne du quotidien allemand *Die Welt* qui cite des documents internes d'Airbus, les Emirats ont fait partie de leur «volonté de résiliation amiable du contrat indiqué».

Interrogé par le journal, un porte-parole de la division défense d'Airbus a confirmé l'arrêt du projet, précisant que les autres projets du groupe avec les Emirats n'étaient pas affectés par ce dossier précis.

APS

## ORAN

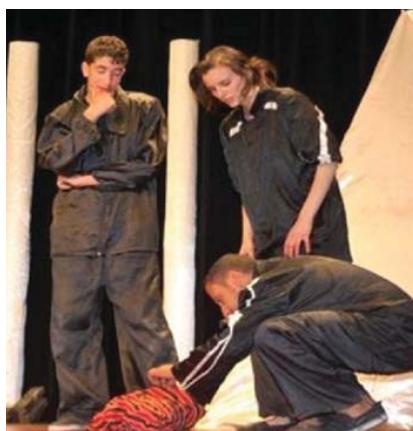
**«Le prétentieux et le modeste», nouvelle pièce théâtrale en amazigh**

Le public du Théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran (TRO) a eu droit, dimanche après-midi, à la présentation d'une nouvelle pièce en tamazight intitulée «Le prétentieux et le modeste» (Erras oua el fortas), du dramaturge Djamel Benaouf.

Inspirée d'un conte kabyle adapté au contexte contemporain, la nouvelle production a été favorablement accueillie par l'assistance qui s'est montrée séduite par l'intrigue centrale autour de deux personnages principaux, drôles et armés d'ironie.

Le prétentieux est un chef de famille qui décide de tout et le fait savoir, alors que le second personnage, le modeste, chauve et orphelin, ne voit pas la vie lui sourire mais son esprit est ingénieux. Du jour au lendemain, il (le modeste) devient riche, des cheveux poussent sur son crâne, rentre de son exil et se marie.

L'affrontement entre les deux personnages est au cœur de cette nouvelle tragico-comédie narrée par Djamel Benaouf et jouée par la troupe «Action et Parole» de l'association culturelle Numidia, active à Oran. Dans une déclaration à l'APS, l'auteur s'est félicité de la présentation de sa nouvelle création qui coïncide, a-t-il souligné, avec la célébration du mois du patrimoine et la com-



mémoration du 20ème anniversaire d'Abdelkader Alloula. Cette œuvre, a-t-il ajouté, est aussi dédiée au défunt Mohamed Belaroussi, conseiller artistique de l'association Numidia, décédé dernièrement des suites d'une maladie.

La troupe de cette association a à son actif de nombreuses prestations scéniques dont certaines lui ont permis de décro-

cher plusieurs récompenses suite à sa participation distinguée lors de différentes manifestations théâtrales. Sous la direction de Djamel Benaouf, son palmarès comporte près de trente prix obtenus pour diverses œuvres comme celles intitulées «Au pays de la moquerie» (2003), «Le bonhomme au chapeau est absent» (2007), «Le dernier ferme la porte»

## NAÂMA

**Lancement prochain de plusieurs projets du secteur de la culture**

Plusieurs projets seront lancés durant le premier semestre de 2014 par le secteur de la culture dans la wilaya de Naâma pour offrir des espaces adéquats pour la promotion de l'activité culturelle et artistique, a-t-on appris lundi auprès des responsables locaux du secteur.

Parmi ces projets, dont les études techniques sont en voie de finalisation et les assiettes de terrain appelées à les accueillir identifiées, figurent un théâtre de plein air de 1 200 places et une bibliothèque de wilaya qui va constituer une annexe de la Bibliothèque nationale, a révélé le responsable du secteur Abdeldjebbar Belahcène.

Ce programme, qui vise à impulser la lecture publique et la recherche scientifique dans la région et à constituer des espaces pour l'organisation de grandes manifestations culturelles, comporte aussi la réalisation d'une banque de données et une étude monographique sur les

biens et des potentialités culturelles de la wilaya, de même que la restauration de deux sites historiques, le vieux ksar de Tiout et le ksar de Sidi-Boutkhil dans la commune de Aïn-Sefra. Parmi les autres opérations projetées par le secteur, le lancement de la réalisation de deux plans pour la préservation des ksour de Tiout et Sfissif, classés patrimoine national sauvagardé. Pour rappel, cinq vieux ksour, remontant à plusieurs siècles, se trouvent dans la wilaya de Naâma, plus précisément dans les régions de Tiout, Moghrar, Kalaât Cheikh Bouamama, Sfissif et Asla. Ces vestiges historiques renferment des trésors culturels spécifiques, à savoir un style de construction saharien pour les habitations anciennes et plusieurs sites religieux, à l'instar de mosquées et autres mausolées, ainsi qu'un système traditionnel de distribution de l'eau aux palmeraies.

## OUARGLA

**Mois du patrimoine: programmes culturels divers**

Une série d'activités culturelles est programmée à travers Ouargla pour la célébration du mois du patrimoine (18 avril-18 mai), a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale de la culture.

Projétées à la maison de la culture Moufidi-Zakaria, au chef-lieu de wilaya, ces activités comportent notamment une conférence consacrée à la valorisation du patrimoine matériel et immatériel de la wilaya ainsi qu'une exposition consacrée aux produits d'artisanat traditionnel. Des expositions de manuscrits et de photographies mettant en valeur différents sites et monuments de la wilaya, et une autre exposition-photos et de

documents historiques sur les massacres du 8 mai 1945 sont également au programme de cette manifestation.

Des journées culturelles, touristiques et de l'artisanat, de la wilaya d'Ouargla, ainsi que les deuxièmes journées de la chanson locale auxquelles vont prendre part plus de 30 troupes de l'intérieur et de l'extérieur du pays, sont aussi prévues, selon la même source.

Dans le cadre de cette même manifestation, figurent en outre une exposition dédiée à l'art plastique, en plus de contes pour enfants, des activités folkloriques, une soirée musicale dans le genre Targui animée par



la troupe «Amesdhali» et des soirées poétiques.

L'habit traditionnel, les dattes, les gâteaux traditionnels et les spécificités de la maison traditionnelle ouarglaise, seront également à l'honneur durant la célébration de ce mois du patrimoine, selon les organisateurs.

APS

## TIZI OUZOU

**«Tkesna N Massensen», une pièce à effets techniques pour une tragique histoire d'amour**

La pièce «Tkesna N Massensen» (la tragédie de Massinissa), produite par l'association Ithran d'Illoula Oumalou, dont la générale a été jouée, dimanche, sur les planches du théâtre Kateb Yacine de Tizi Ouzou, est une œuvre riche en effets techniques qui raconte une tragique histoire d'amour.

La pièce débute de manière spectaculaire, le rideau s'ouvre sur une projection, d'une femme courant à travers champs comme si elle fuyait quelqu'un ou quelque chose, puis la scène s'éclaire sur cette même femme: c'est la narratrice qui sera présente, entre chaque scène, pour relater, d'une voix, parfois à la limite de la vocifération, des faits de la vie du roi numide, Massinissa, et d'événements qui ont marqué son règne.

Le metteur en scène, Lyes Mokrab, a accordé un intérêt particulier aux effets techniques tels que les entrées des comédiens, la lumière, la musique et le son, le décor, les costumes, simulation d'une scène de guerre, le tout visiblement inspiré de grandes œuvres cinématographiques consacrées à l'époque romaine.

L'histoire de l'amour tragique entre Massinissa et Sophonisbe, que son père donne en mariage à Syphax, pour se rallier avec lui contre Rome, domine le texte reléguant au second degré les efforts de Massinissa pour recouvrir son royaume volé par Syphax qui n'est autre que son oncle. La pièce se termine sur une scène tragique. Pour éviter de se faire capturer par les romains et devenir esclave, Sophonisbe se suicide en avalant un poison que Massinissa, qu'elle avait épousé en secret lorsque son mari Syphax fut capturé par les romains, lui fit parvenir.

«Tkesna N Massensen» est mise en scène par Lyes Mokrab, assisté par Salim Imine. La scénographie est signée Mesbah Sofiane, la chorégraphie, Tafer Mohamed Ziad, la musique, Nabil Cherifi, la lumière, Messaoud Lyes. Elle est jouée par 10 comédiens.

## MOSTAGANEM

**Le 47<sup>e</sup> festival national du théâtre amateur du 24 au 31 mai**

La 47<sup>e</sup> édition du festival national du théâtre amateur de Mostaganem se tiendra du 24 au 31 mai prochain à la maison de la culture «Ould Abderrahmane Kaki», a-t-on appris dimanche auprès du chargé d'information au Commissariat du festival.

Le nombre de troupes participantes sera fixé suivant la qualité des œuvres théâtrales proposées aux phases éliminatoires régionales pour la sélection entre 8 et 10 troupes en lice et 8 autres hors concours, a souligné M Fethenour Benbrahim.

Les phases éliminatoires régionales débuteront dimanche lundi et dureront jusqu'au 10 mai prochain et connaîtront la participation de 47 troupes de différentes wilayas du pays. Elles auront lieu à Adrar, El Koléa, Tizi Ouzou, Skikda, Lahouat et à Mostaganem. Lors de la phase régionale d'Adrar, plusieurs dramaturges ayant contribué à la promotion du 4<sup>e</sup> art à l'ouest du pays seront honorés dont le commissaire du festival national du théâtre amateur de Mostaganem Djerroussi Rachid et Fethenour Benbrahim.

Un jury, présidé par le réalisateur Sid Ahmed Kara et comprenant le comédien Sebat Mohamed et le critique théâtral Houadef Rabah, évaluera les troupes lors des tours qualificatifs.

# FERTILITÉ

## Et si c'était la thyroïde ?

*Quand une femme ne parvient pas à être enceinte, il faut penser à regarder le fonctionnement de sa glande thyroïde et de celle de son mari. Un réflexe que n'ont pas encore tous les médecins. Ce qu'il faut connaître pour aller plus loin.*

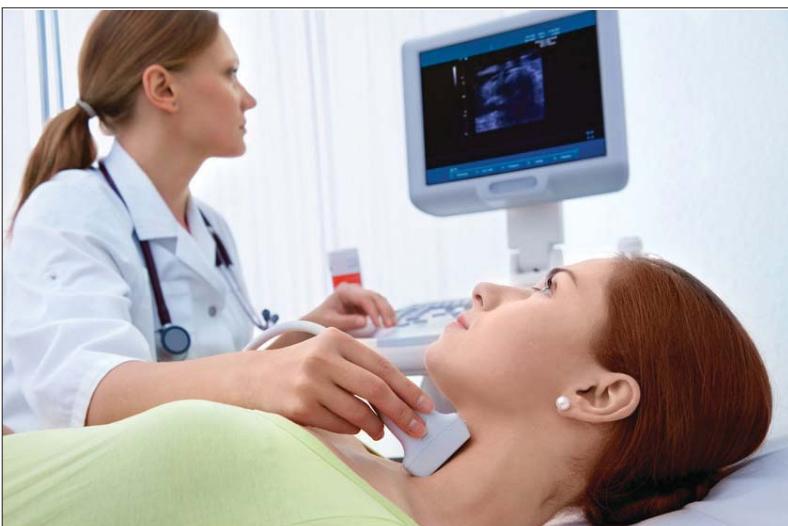
### Les hormones

Cette petite glande de seulement 20 g sécrète deux hormones indispensables à la croissance et au métabolisme des cellules, la T3 et la T4. Pas assez d'hormones ? Cela provoque un ralentissement de toutes les fonctions. Trop d'hormones ? Une accélération. Dans les deux cas, une perturbation du fonctionnement des ovaires et des hormones féminines est possible. «Par des processus différents, ces deux dysfonctionnements modifient en effet l'équilibre œstrogènes-progesterone», explique le Pr Jean-Louis Wémeau. L'hypo- et l'hyperthyroïdie peuvent provoquer une ovulation de mauvaise qualité, voire une absence d'ovulation. Dans certains cas, le changement hormonal est tel que les règles finissent même par disparaître !

### Un bilan thyroïdien pour mieux cerner les problèmes

Certaines femmes, enfin, débutent sans difficulté une grossesse mais ont des problèmes après (fausse couche, grande prématurité...). Les raisons de ces accidents ne sont pas très claires. Il est possible que le placenta réagisse mal à cet emballage de la glande thyroïde ou à son ralentissement. Des mécanismes immunitaires peuvent aussi être en cause. Toute femme qui a du mal à concevoir devrait donc se voir prescrire un bilan thyroïdien: un dosage de la TSH, hormone hypophysaire qui stimule la thyroïde et qui est un bon reflet de l'activité de la glande, et une recherche d'anticorps antithyroïdiens.

Les femmes sujettes aux fausses couches à répétition au premier trimestre de grossesse devraient, elles aussi, subir cet examen. «En Slovaquie, ce bilan est proposé



systématiquement depuis un an», rappelait le Pr Zdenka Limanova, lors d'un récent congrès d'endocrinologie. Un exemple que la spécialiste espère voir suivre en Europe. En France, les équipes habituées à traiter les troubles de la fertilité explorent le fonctionnement de la thyroïde et recherchent des anticorps antithyroïdiens. Mais, en dehors de ces circuits, la thyroïde est rarement soupçonnée !

Un apport alimentaire en iode suffisant L'iode est en effet nécessaire à la production des hormones T3 et T4.

Pour que la thyroïde marche bien, il faut en ingérer suffisamment. La consommation moyenne tourne autour de 80 microgrammes par jour, alors qu'elle devrait être de 150 microgrammes et monter à 250 microgrammes pendant la grossesse. Premières sources d'iode: le lait, les poissons et les fruits de mer. Certains sels marins (Cérébros iodé, La Baleine) sont supplémentés en iode.

«Dans de nombreux pays, les femmes désireuses de procréer se voient d'ailleurs prescrire des compléments iodés», souligne le Pr Wémeau. Sachez aussi que le tabac limite la pénétration de l'iode dans la thyroïde. Une raison de plus pour arrêter de fumer pendant la grossesse.

### Un traitement pour augmenter les chances de grossesse

Si une hypothyroïdie est diagnostiquée, il «suffit» de rééquilibrer le fonctionnement hormonal de la patiente en lui prescrivant des hormones à prendre par voie orale. «Le traitement a un double impact, note le Pr Wémeau, cela augmente les chances de grossesse et, si elle survient, cela prévient les complications dont pourrait être victime le foetus.» N'oublions pas que les hormones thyroïdiennes sont aussi nécessaires à son développement cérébral. Si une hyperthy-

roïdie est détectée, il sera proposé un traitement médicamenteux «anti-thyroïdien» ou une intervention chirurgicale (ablation) tout ou partie de la glande et prise concomitante d'hormones thyroïdiennes pour compenser le déficit.

Enfin, certaines femmes hypofertiles ou victimes de fausses couches ont une thyroïde qui fonctionne correctement, mais des anticorps perturbateurs sont détectés dans leur sang. On propose alors parfois de l'aspirine ou des corticoïdes, afin de favoriser le maintien de la future grossesse. Chez l'homme aussi, un dysfonctionnement de la thyroïde peut être à l'origine d'une moindre fertilité. On observe des anomalies de la spermatogénèse (gamètes moins mobiles...) chez les hypo- comme chez les hyperthyroïdiens.

L'hypothyroïdie s'accompagne d'autre part d'une baisse de tonus général, peu propice à la libido, donc à la grossesse.

### C'est parfois une simple question de dosage

«Des variations hormonales modérées peuvent avoir un impact sur la fertilité», confirme Yvonne Anderson, présidente de Thyroid Federation International, et maman de deux grands fils atteints d'hypothyroïdie. Fredrik, aujourd'hui âgé de 29 ans, a été dépisté à 17 ans. Grâce au traitement

hormonal, son état général (fatigue, manque de motivation...) s'est amélioré. Mais lorsqu'il a souhaité devenir père, ce ne fut pas facile. «Sa femme et lui ont dû se lancer dans un parcours de FIV. Après l'échec des deux premières, on s'est rendu compte que, malgré le traitement, le taux de TSH de Fredrik était un peu bas. On a ajusté les doses d'hormones thyroïdiennes. Et la troisième FIV a été la bonne. Le bébé est attendu pour bientôt !»

## Les pastilles d'iode : à quoi ça sert ?

Après un incident nucléaire, l'une des premières mesures est de distribuer des pastilles d'iode aux populations. Mais à quoi servent-elles ?

### Pastille d'iode : c'est quoi ?

En comprimés ou sous forme liquide, ce composé chimique est utilisé en cas de contamination radioactive pour prévenir les risques de cancer de la thyroïde.

### Pastille d'iode : comment ça marche ?

Les personnes susceptibles d'être contaminées par des poussières ou gaz radioactifs doivent prendre des pastilles d'iode stable quelques heures avant ou

après l'exposition. Elles permettent de saturer la thyroïde en iode de manière que l'iode radioactive relâchée dans l'environnement (l'iode 131 présente dans les réacteurs nucléaires) ne vienne s'y déposer.

### Pastille d'iode : qui doit en prendre ?

La distribution doit concerner en priorité les bébés, les jeunes (chez qui l'hormone thyroïdiennes joue un rôle très important dans la croissance et le développement) et les femmes enceintes.

En France, depuis 1996 (10 ans après Tchernobyl), des comprimés d'iode sont distribués individuellement aux per-

sonnes qui vivent près des installations nucléaires françaises. La dernière campagne préventive a été menée en 2009.

Pas question pour autant d'avaler ces comprimés de manière préventive, sans alerte officielle préalable : c'est le Préfet qui décide si la situation nécessite la prise d'un comprimé d'iode stable et à quel moment cette prise doit être effectuée.

### Radioactivité : à quelle dose apparaissent les risques ?

Si une personne est exposée à une radiation, voici les effets secondaires qu'elle peut développer :

- Quelques centaines de millisieverts : nausées passagères et légère fièvre.

- Entre 1000 et 2000 millisieverts : vomissements, fièvre, fatigue et risque d'infection

- Entre 2000 et 4000 millisieverts : effet médical grave avec troubles digestifs, hémorragies, chute de cheveux.

- Entre 4000 et 10 000 millisieverts : probabilité importante de décès.

A ces risques «déterministes» que l'on vient d'évoquer, se rajoute la probabilité de développer un cancer. Probabilité qui augmente en fonction de la dose reçue.

## CANCERS DE LA THYROÏDE : Ils sont souvent surtraités

De plus en plus de cancers de la thyroïde à faible risque sont diagnostiqués grâce aux nouvelles techniques d'imagerie médicale. Mais les experts scientifiques mettent en garde contre des surtraitements parfois plus nocifs que la maladie.

Les nouvelles techniques d'imagerie médicale permettent de diagnostiquer des cancers de la thyroïde avec des taux de mortalité extrêmement faibles. Des symptômes souvent négligeables, sont diagnostiqués, selon les experts de la revue *British Medical Journal* (BMJ).

L'indicateur le plus commun du cancer de la thyroïde, un nodule dans la région de la thyroïde du cou, se trouve être malin dans 5 % des cas. Le pronostic des patients atteints de cancer de la thyroïde est souvent excellent, et les experts de la revue BMJ dénoncent que le sur-diagnostic implique majoritairement un surtraitement.

Le nombre de diagnostics de cancers de la thyroïde aux Etats-Unis a triplé au cours des 30 dernières années, et pourtant, le taux de mortalité est resté stable. La mortalité associée à ce cancer est aussi en baisse en France (375 décès l'an dernier contre 478 en 1999), malgré une multiplication par trois des nouveaux cas de cancers (8.211 en 2012 contre 2.531 en 1990), selon les chiffres de l'Institut national du cancer (INCa). Ce qui conduit les scientifiques à conclure que les diagnostics de ces cancers sont inutiles et exposent les patients à des traitements dangereux, dont ils n'ont pas besoin.

Le Docteur Juan Brito et ses collègues de la clinique Mayo (Minnesota) confirment que la hausse du nombre de cancers de la thyroïde est essentiellement due au sur-diagnostic.

Selon les auteurs, « le traitement standard du cancer de la thyroïde est l'ablation chirurgicale de la thyroïde associée ou non à une cure d'iode radioactif. Et au-delà de son coût, l'ablation de la thyroïde comporte des risques opératoires, tandis que le traitement à l'iode radioactif peut avoir des effets secondaires à court terme (inflammation des glandes salivaires), voire à long terme, avec un risque accru de leucémie (multiplié par cinq) ».

Ils proposent donc de « débaptiser ces micro-cancers afin de dédramatiser le diagnostic et permettre aux patients qui le souhaitent d'opter pour une simple surveillance ».

# TÉMOIGNAGES: ÉQUILIBRER LA THYROÏDE Oui c'est possible

*6 millions de Français ont des soucis de thyroïde. Parmi eux, beaucoup sont amenés à prendre des hormones thyroïdiennes pour se soigner. Mais les doses ne sont pas toujours faciles à établir. Témoignages de Stéphanie, Bénédicte et Gabriel, et décryptage avec le Pr Jean-Louis Wémeau.*

### Stéphanie, 36 ans, raconte...

#### J'ai dû adapter mon traitement pour avoir un bébé

En 2005, maman a noté que mes yeux étaient devenus «bizarres». Jeune, elle avait eu des problèmes de thyroïde, elle m'a donc conseillé d'aller consulter mon médecin, même si mon dernier contrôle sanguin avait été tout à fait normal. À mon tour, je venais de déclarer la maladie de Basedow, une forme d'hyperthyroïdie. L'endocrinologue m'a mise sous Neo-Mercapazole®, secondairement associé au Levothyrox®. Il a fallu quatre ou cinq mois pour ajuster le traitement, avec des prises de sang tous les deux mois. J'allais plutôt bien. J'étais surtout embêtée, car il a fallu suspendre le projet de bébé que mon compagnon et moi envisagions. J'ai bien réagi et on a baissé le dosage, jusqu'à l'arrêter en 2007. J'ai continué à me faire suivre. Et tout était normal. En quelques mois, on a trouvé le bon dosage.

Mi 2008, le contrôle a décelé un léger dérèglement. Cela n'a pas surpris mon entourage qui me trouvait un peu difficile à vivre. Mais cette fois-ci, l'âge avançant, plus question d'attendre pour avoir un enfant !

On m'a donc conseillé un autre médicament. En 6-7 mois, on a finalement trouvé le bon dosage avec le Proracal®. Depuis début 2009, je vais bien. L'endocrinologue m'a autorisée à avoir un bébé sous traitement, avec une surveillance spécialisée pour moi et pour le bébé. Si les problèmes durent, il faudra peut-être enlever la glande... mais ça ne me préoccupe pas. Pour moi, ce n'est pas une maladie pénible. Mais sans elle, on aurait probablement déjà plusieurs enfants.

#### L'avantage du Pr Wémeau

Chez 60 % des malades, la guérison est totale. Il n'y a pas lieu de faire de dépistage, même si les maladies de la thyroïde sont souvent familiales. La maladie de Basedow, cause fréquente d'hyperthyroïdie, provoque une exophthalmie (yeux globuleux), premier signe de la maladie chez Stéphanie.

Faire examiner la thyroïde et réaliser un dosage de la TSH en cas de signes suspects ou avant une grossesse suffit pour déceler les problèmes.

Les traitements ont un double objectif : freiner la production d'hormones et abaisser le taux d'anticorps, ce qui soigne les yeux. La maladie de Basedow est d'origine auto-immune : des anticorps dirigés contre les récepteurs de la TSH présents sur la thyroïde stimulent anormalement la glande, ce qui augmente son volume et la production d'hormones.

La situation s'est stabilisée en quelques mois, et le dosage a pu être diminué, puis arrêté. Mais la production des anticorps a repris. Stéphanie n'était donc pas guérie, et il a fallu reprendre un traitement. Ce qui posait problème chez elle, car le premier pouvait éventuellement causer des malformations chez l'enfant.

La deuxième thérapie prescrite à Stéphanie est davantage compatible avec une grossesse. Le bon dosage trouvé, on a pu autoriser le projet d'enfant de son couple. Enlever la thyroïde et utiliser ensuite une hormo-nothérapie est une autre possibilité, qu'on envisage notamment en cas de goitre volumineux ou de nodules. Plusieurs solutions peuvent être discutées pour ne pas trop retarder l'âge des grossesses.



### Bénédicte, 34 ans, raconte...

#### Je suis sous hormones depuis neuf ans

Je me sentais extrêmement fatiguée après la naissance de mon premier bébé. À 23 ans, moi qui étais plutôt du genre « force de la nature », je me levais aussi exténuée qu'au coucher, je perdais des cheveux, j'étais bouffie. Au bout de six mois, n'en pouvant plus, j'ai consulté. « C'est probablement la thyroïde. Vous avez une « boule » à la gorge », m'a dit mon médecin traitant. La TSH (hormone qui stimule la thyroïde quand elle est paresseuse) était à 169 ! Le médecin n'en revenait pas. Il avait eu un seul patient avec un dérèglement pareil et il était... haltérophile !

#### Je basculais d'hypo en hyperthyroïdie...

Voilà 9 ans que je suis suivie pour une thyroïde de Hashimoto, qui m'oblige à prendre tous les jours des hormones thyroïdiennes. On a démarré le traitement avec 50 microgrammes de Levothyrox®, puis on a dosé, ralenti, et adapté à nouveau. Il a fallu un moment pour que j'aile bien. J'ai plusieurs fois basculé d'hypothyroïdie en hyperthyroïdie. Peu sensible à la fatigue, je ne sentais pas trop l'hypothyroïdie, mais quand j'étais en hyper, je devenais hyperactive, à cran, agressive... sans m'en rendre compte ! Enfin, on a trouvé le dosage qui me convenait. Pour moi, c'était fini. Lassée par cette médicalisation perpétuelle, j'ai espacé le suivi. Mais la gêne est revenue. J'ai dû consulter à nouveau, et je me suis fait remonter les bretelles, car les troubles de la thyroïde menacent d'autres organes. Depuis, je suis très sérieuse. Au fil des ans, les doses de médicaments ont été augmentées progressivement, notamment pour mes deux autres grossesses, qui se sont bien passées. Aujourd'hui je suis à 150 microgrammes. Mon goitre a régressé, mais je ne supporte rien autour du cou, ni collier ni écharpe, pas même les bras de mes enfants.

#### L'avantage du Pr Wémeau

Trouver le bon dosage des hormones thyroïdiennes est souvent délicat

Chez 5 à 10 % de femmes, des inflammations de la thyroïde (thyroïdites) se révèlent après la grossesse. Elles passent souvent inaperçues, masquées par la fatigue « normale » des jeunes mères. Mais si les problèmes du rent, il faut consulter.

La prise de sang peut montrer une TSH anormale, témoin d'une activité exagérée (hyperthyroïdie) ou diminuée (hypothyroïdie) de

la thyroïde. Bénédicte a une TSH très élevée (normale, elle est entre 0,3 et 4) liée à une thyroïdite de Hashimoto. Cette inflammation chronique de la thyroïde d'origine auto-immune est causée par des anticorps qui attaquent et détruisent la glande thyroïde. Voilà pourquoi la jeune femme a dû prendre des hormones thyroïdiennes.

En théorie, la dose nécessaire d'hormones thyroïdiennes est fixe, proportionnelle au poids, environ 1,6 à 1,7 microgramme par kilogramme par jour. Le traitement de Bénédicte a débuté par 50 microgrammes de Levothyrox®, une dose modérée. La jeune femme se sentait mieux, mais le bon dosage semble avoir été difficile à trouver, comme en témoignaient ses sautes d'humeur et les prises de sang. Le traitement a donc été modifié et le cycle hypo/hyperthyroïdie est reparti. Cet effet Yo-yo se constate surtout lorsque les prises de sang sont prescrites trop tôt. Idéalement, la première prise de sang doit intervenir seulement deux mois après que la dose théorique d'hormones thyroïdiennes a été atteinte. Il faut se méfier des bilans trop précoces et trop fréquents.

Un dosage tous les 6 ou 12 mois suffit. C'est avec une TSH au-delà de 10 ou en dessous de 0,1 que les patients ressentent vraiment le manque ou l'excès d'hormones. Les petites fluctuations dans cette fourchette n'ont pas grande signification et ne doivent pas conduire nécessairement à modifier la dose de médicament. Mais il faut bien prendre le traitement tous les jours dans les mêmes conditions, soit au lever, soit au début du petit déjeuner, soit le soir au coucher.

Le traitement de cette jeune femme a été augmenté lors de ses grossesses. C'est normal.

Il faut répondre à l'augmentation de la corpulence et couvrir les besoins du fœtus en hormones thyroïdiennes, notamment au début du développement. Bénédicte est stabilisée avec 150 microgrammes de Levothyrox®, une dose assez importante pour cette femme mince. Ce dosage s'explique probablement par le besoin de pallier une légère malabsorption due aux interactions médicamenteuses (le fer, le calcium, le magnésium, les pansements gastriques). On comprend mieux pourquoi trouver le bon dosage d'hormones thyroïdiennes peut être délicat... et long.

Son goitre a régressé et, si elle n'aime toujours pas qu'on touche son cou, ce n'est probablement plus lié à sa thyroïde. Il s'agit d'une zone « noble » qu'on a envie de protéger...

## RD CONGO

### Kinshasa compte plus de 180 zones à haut-risque

La capitale de la République démocratique du Congo (RDC), Kinshasa, qui fait face au problème de l'insécurité, compte quelque 188 zones à haut-risque et sept quartiers qui abritent des repères de malfaiteurs, indique une enquête publiée dimanche.

Selon les résultats l'enquête menée par l'ONG «Filles et femmes en action pour la promotion, la protection et la défense des droits humains» (Fifad), quelque 70 cachettes des Kulunas (criminels), 55 sites de commerce du chanvre et au moins 6 maisons inachevées utilisées par des bandits ont été identifiés.

Le rapport, qui concerne la période allant de novembre 2013 à janvier 2014, montre également l'existence de débit de liqueurs fortes, prohibées par les autorités, et de lieux de vente d'autres produits illicites.

Face à cette situation, Fifad a formulé plusieurs propositions dont l'évacuation des dépôts de bois jonchant certaines avenues qui constituent des abris et cachettes pour les Kulunas, le renforcement de l'éclairage public et la sensibilisation de la population. L'ONG a également proposé la mise en place de la police de proximité, ainsi que l'augmentation des postes de police en tenant compte de la distance et des besoins de la population.

Cette étude, selon l'ONG, ambitionne de jouer un rôle important dans la lutte contre la violence et la criminalité.

L'enquête a reçu l'appui du programme Récevabilité du secteur de sécurité et réforme de la police (Ssapr).

## NORD DU NIGERIA

### Un groupe armé attaque une localité dans l'Etat de Bauchi

Un groupe armé a attaqué dimanche une localité dans l'Etat de Bauchi dans le nord du Nigeria, et incendié des immeubles dont la résidence des enseignants d'un lycée de filles, a-t-on indiqué de sources concordantes.

«Vers 02h30 (01h30 GMT), des hommes en armes non identifiés ont lancé plusieurs attaques coordonnées contre la localité de Yana» et ont incendié «plusieurs immeubles dont la résidence des enseignants d'un lycée de filles, ainsi qu'un bloc d'immeubles de la police, une cour de justice islamique et le secrétariat du gouvernement local», a indiqué le porte-parole de la police de Bauchi, Haruna Mohammed.

De son côté, un enseignant, cité par l'AFP a précisé que les assaillants semblent avoir délibérément épargné le bâtiment abritant les dortoirs des jeunes filles, en s'attaquant uniquement à la résidence des enseignants.

«Ils n'ont attaqué que les foyers des enseignants, sans s'approcher du dortoir des jeunes filles», a-t-il ajouté. «95 lycéennes y sont pensionnaires et préparent leurs examens de fin d'année, mais aucune n'a été touchée», ce qui constitue «un grand soulagement étant donné ce qui s'est passé à Chibok», a-t-il poursuivi.

De nombreuses jeunes filles ont récemment été enlevées par des hommes armés qui ont attaqué leur établissement dans la ville de Chibok.

Cette assaut sans précédent a provoqué une grande émotion dans la population dont des parents ont exhorté le groupe armé nigérian «Boko Haram» de libérer les lycéennes qui, selon des rescapées, sont gardées dans une forêt où les insurgés ont des bases «fortifiées».

## EGYPTE

# Al Sissi et Sabbahi seuls candidats à la présidentielle

L'élection présidentielle en Egypte opposera l'ex-chef de l'armée Abdel Fattah al-Sissi au leader de gauche Hamdeen Sabbahi, a indiqué dimanche le responsable de la Haute Commission électorale égyptienne.



Aucun autre candidat n'a réussi à déposer son dossier à la clôture du dépôt des candidatures dimanche. Ce qui, de facto, amènera le scrutin à se jouer en un seul tour entre ces deux candidats les 26 et 27 mai.

«Deux candidats se sont présentés», a indiqué au cours d'une conférence de presse Abdel al-Aziz Salman, de la commission électorale

en charge de la présidentielle.

La liste définitive des candidats sera confirmée le 2 mai. Pour déposer leur candidature, MM. al-Sissi et Sabbahi devaient chacun rassembler 25 000 signatures d'électeurs.

Le premier candidat, M. al-Sissi, qui jouit d'une immense popularité auprès de la majorité de l'opinion publique, en a remis 200 000 à la

commission électorale. Le second, M. Sabbahi, qui a soutenu l'éviction du président Mohamed Morsi, en a remis 30 000 à la commission électorale et pour ce nouveau scrutin,

il se présente comme l'homme de la «révolution», selon la commission électorale citée par l'agence officielle Mena.

## SÉNÉGAL-GAMBIE

### La Gambie ferme ses frontières avec le Sénégal

Les autorités gambiennes ont fermé les frontières avec le Sénégal depuis samedi, une décision qui intervient cinq jours après la levée du blocus de la traversée par ferry de la Gambie par les transporteurs sénégalais, a rapporté la presse locale sénégalaise.

Aucune précision n'a été avancée sur les raisons de cette fermeture. Le blocus de la traversée par ferry de la Gambie par les transporteurs sénégalais avait été

décidé par ces derniers pour protester contre une décision des autorités gambiennes de faire payer la traversée uniquement en francs CFA à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Le blocus qui obligeait les véhicules se rendant ou venant de la Casamance, sud du Sénégal, à faire un détour pour contourner la Gambie, a duré quatre mois et a pris fin la semaine dernière à la suite des négociations.



La question de la traversée de la Gambie par ferry constitue un problème récurrent dans les relations sénégal-gambiennes, la Gambie étant une enclave du Sénégal.

Un accord pour l'édition d'un pont sur le fleuve Gambie a été conclu entre les deux pays qui ont déjà obtenu un financement auprès de la Banque africaine de développement pour sa construction.

Ce pont devrait favoriser la libre circulation entre le nord et le sud du Sénégal et contribuer à réduire la durée des voyages entre la Casamance et le reste du Sénégal, tout en accroissant les échanges commerciaux.

## CENTRAFRIQUE

# 140 gendarmes djiboutiens seront prochainement déployés dans le pays

Le chef de la diplomatie djiboutienne, Mahmoud Ali Youssouf, a annoncé que Djibouti va envoyer prochainement 140 gendarmes au République centrafricaine, pays livré depuis un an à l'anarchie et à la violence, ont rapporté des médias lundi.

«Les gendarmes djiboutiens qui seront prochainement déployés en Centrafrique seront au nombre de 140, ils seront affectés à des missions de formation et d'encadrement de la police et de la gendarmerie de Centrafrique», a indiqué M. Youssouf à l'issue de son entretien avec le commissaire à la Paix et la Sécurité de l'Union Africaine, Smail Chergui en visite à Djibouti.

Selon M. Youssouf, cette initiative «démontre le respect des engagements pris par le gouvernement de Djibouti dans la création des conditions nécessaires au règlement des crises africaines par les africains eux-mêmes».

Récemment, le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon a estimé que la communauté internationale avait

«l'opportunité d'aider et l'obligation d'agir» en Centrafrique, pour permettre une sortie de crise à ce pays.

«C'est l'esprit que les dirigeants et le peuple de la République centrafricaine doivent raviver. La communauté internationale a l'opportunité d'apporter son aide et une obligation d'agir. Pas demain, aujourd'hui», a-t-il lancé.

S'agissant de la décision du Conseil de sécurité des Nations Unies de déployer 12 000 Casques bleus en Centrafrique, le chef de l'ONU a déclaré que «c'est une décision bienvenue», soulignant néanmoins que «la mission ne sera pleinement déployée qu'en septembre, et le temps n'est pas du côté des gens vulnérables».

Depuis un an, la Centrafrique traverse une crise sans précédent avec des violences interreligieuses qui ont contraint à l'exode des dizaines de milliers de musulmans pourchassés par les miliciens majoritairement chrétiens anti-balaka, amenant Amnesty International à dénoncer un «nettoyage ethnique».

## MAURITANIE

### Elections présidentielles le 21 juin prochain

Les élections présidentielles en Mauritanie auront lieu le 21 juin prochain et en cas de second tour le 05 juillet, rapporte l'agence de presse officielle mauritanienne AMI. Selon un décret de la présidence de la République rendu public dimanche soir, les membres des forces armées et de sécurité inscrits sur la liste électorale votent le 20 juin et en cas de second tour le 04 juillet.

Les déclarations de candidature à l'élection du président de la République sont adressées au conseil constitutionnel à compter de la publication du décret présidentiel au plus tard le 07 mai prochain, précise-t-on de même source, ajoutant que la campagne électorale se déroulera du 06 au 19 juin.

APS

## LE MAE RUSSE : Les autorités de Kiev «enfreignent grossièrement» l'accord de Genève

Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a estimé lundi que les autorités de Kiev «enfreignent grossièrement» l'accord de Genève, qui prévoit notamment le désarmement des groupes armés illégaux et l'évacuation des bâtiments occupés dans les villes ukrainiennes, dans la capitale comme dans l'Est.

«Non seulement, l'accord de Genève n'est pas respecté mais des mesures sont prises, notamment par ceux qui se sont emparés du pouvoir à Kiev, qui l'enfreignent grossièrement», a déclaré Sergueï Lavrov, lors d'une conférence de presse.

Les autorités de Kiev «déclarent ouvertement que l'accord de Genève ne s'applique pas au Maidan car l'administration de la ville de Kiev a décidé que ce



lieu pouvait être préservé et qu'il était légitime. C'est tout à fait inacceptable», a-t-il expliqué.

Russie et Etats-Unis s'accusent mutuellement d'ingérence et d'absence de volonté pour appliquer l'accord de Genève, depuis sa signature jeudi.

Les Etats-Unis, qui estiment que Moscou se trouve derrière les troubles en Ukraine, ont appelé la Rus-

sie à faire pression sur les manifestants, qui gardent encore le contrôle de l'administration régionale de Donetsk mais aussi de nombreuses mairies dans la région, pour qu'ils respectent l'accord et menacent de nouvelles sanctions.

«Les tentatives d'isoler la Russie sont vaines, car isoler la Russie du reste du monde est impossible», a rétorqué hier M. Lavrov.

«Tout d'abord parce que nous sommes une grande puissance, indépendante et qui sait ce qu'elle veut. Et deuxièmement parce qu'une écrasante majorité de pays ne veulent pas isoler la Russie», a-t-il ajouté.

Les tensions dans l'est de l'Ukraine sont apparues, lorsque des activistes pro-russes se sont emparés de plusieurs bâtiments gouvernementaux dans les villes de Donetsk, Lougansk et Kharkov, demandant un référendum sur l'autonomie et des liens plus étroits avec la Russie.

Les Etats-Unis, la Russie, l'Ukraine, et l'Union européenne ont conclu jeudi un accord à Genève sur la désescalade des tensions en Ukraine. Aux termes de cet accord, toutes les parties doivent s'abstenir de violence, d'intimidation ou d'actions provocatrices dans le cadre des pas initiaux pour restaurer l'ordre dans le pays.

### SYRIE

## La présidentielle fixée au 3 juin

L'élection présidentielle en Syrie aura lieu le 3 juin, a annoncé hier le président du Parlement, Mohammad al-Laham.

«Je fixe la date de l'élection d'un président pour la République arabe syrienne (...) pour les citoyens résidant en Syrie le mardi 3 juin», a-t-il annoncé lors d'une réunion solennelle du Parlement.

Les dépôts des candidatures pourra se faire à partir de mardi et jusqu'au 1<sup>er</sup> mai, a-t-il précisé.

La nouvelle Constitution approuvée en 2012 donne pour la première fois la possibilité à plusieurs candidats de se présenter. Mais en réalité, les conditions requises limitent fortement le nombre de candidats.

Selon les clauses approuvées par le Parlement le 14 mars, le futur président doit avoir vécu en Syrie de manière continue au cours des 10 dernières années.

En outre, tout candidat à la présidentielle devra obtenir le soutien d'au moins 35 députés sur les 250 qui compose le Parlement.

Le président Bachar al-Assad, qui n'a pas encore annoncé officiellement sa candidature, avait affirmé en janvier qu'il y avait «de fortes chances» qu'il se représente.

### LIBAN

## Tension dans le camp de Aïn el-Héloué après la mort d'un Palestinien

La tension est montée d'un cran hier dans le camp de réfugiés palestiniens de Aïn el-Héloué (Liban-Sud), après la mort d'un homme d'origine palestinienne, tué par des inconnus, rapporte l'Agence libanaise d'information (ANI).

Selon l'agence, des hommes inconnus ont tiré, hier à Taube, sur Ali Khalil, un homme d'origine palestinienne dans le quartier al-Sefaf du camp de Aïn el-Héloué (Liban-Sud) nationale d'information (ANI, officielle). Il a succombé à ses blessures.

Suite à cet assassinat, dont ni les raisons ni les auteurs n'ont été identifiés, la tension est montée d'un cran dans le camp palestinien. Mardi dernier, c'est cheikh Arsan Sleimane, cible une semaine plus tôt d'une tentative d'assassinat dans le camp de Aïn el-Héloué, qui succombait à ses blessures.

Cheikh Sleimane était le responsable local de l'Association des projets islamiques (les Ahbaché), un groupuscule fondamentaliste sunnite.

### AFGHANISTAN

## 29 insurgés talibans tués au cours des dernières 24 h

Au moins vingt-neuf insurgés talibans ont été tués et 11 autres blessés, à travers l'Afghanistan, au cours des dernières 24 heures, au cours d'opérations menées par la police afghane, soutenue par l'armée, a annoncé hier le ministère afghan de l'Intérieur.

«La police afghane, l'armée et le service de renseignement ont mené des opérations de nettoyage dans les provinces de Samangan, Farah, Zabol, Uruzgan et Helmand au cours des dernières 24 heures. Le bilan est de 29 insurgés talibans tués, 11 blessés et trois militants arrêtés», a annoncé le ministère dans un communiqué.

Par ailleurs, «les démineurs de la police nationale afghane ont découvert et désamorcé 12 bombes et mines antipersonnel placées en bord de route par les talibans dans sept provinces», a précisé le communiqué.

APS

## Poutine signe un décret sur la réhabilitation des Tatars de Crimée

Le président russe Vladimir Poutine a annoncé hier avoir signé un décret sur la réhabilitation des Tatars de Crimée en tant que peuple réprimé sous Staline.

«Je tiens à vous informer que j'ai signé un décret sur la réhabilitation des Tatars de Crimée, des Arméniens, Allemands, Grecs, de tous ceux qui ont souffert sous la répression stalinienne», a-t-il annoncé lors d'une réunion gouvernementale, cité par l'agence de presse russe Ria Novosti.

Les Tatars de Crimée, une minorité musulmane, qui représente environ 12% de la population de la péninsule, ont largement boycotté le référendum du 16 mars qui a abouti au rattachement de la Crimée à la Russie.

Toute la population des Tatars de Crimée a été déportée en Asie centrale à la fin de la Seconde Guerre mondiale, comme les Tchétchènes notamment par Staline qui les accusait de collaboration avec les Allemands. Les Tatars n'ont été autorisés à retourner en Crimée qu'après la perestroïka, à la fin de l'époque soviétique. L'Ukraine n'a jamais adopté de loi sur leur réhabilitation, et les Tatars sont toujours confrontés à des questions de propriété de la terre notamment.

Forte aujourd'hui d'environ 300 000 personnes, cette communauté demande à bénéficier d'une loi russe de 1991 sur la «Réhabilitation des peuples réprimés», qui donne droit à certaines compensations.



### RUSSIE

## Lavrov: «les tentatives d'isoler la Russie sont vouées à l'échec»

Les appels à l'isolement de la Russie sont voués à l'échec car la plupart des pays du monde ne les soutiendront pas, a estimé hier à Moscou le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov.

«Les tentatives d'isoler la Fédération de Russie sont absolument futilles, puisqu'il est impossible d'isoler la Russie du reste de la communauté internationale», a déclaré le chef de la diplomatie russe lors d'une conférence de presse.

«Tout d'abord, nous sommes une grande puissance indépendante qui sait ce qu'elle veut. Et puis, la grande majorité des pays du monde ne veulent pas d'isolement pour la Russie et ne soutiendront pas ces tentatives», a-t-il souligné.

Selon M. Lavrov, des appels à l'isolement de la Russie sont également lancés depuis certaines capitales euro-



péennes. Dans le même temps, Moscou entend «des voix plus raisonnables et plus objectives» au sein de l'UE, a souligné le ministre russe.

«L'isolement n'a jamais rien apporté de positif à personne», a conclu M. Lavrov.

## ARABIE SAOUDITE

### 5 personnes impliquées dans les attentats en 2003 condamnées à mort



Un tribunal de Ryadh spécialisé dans le terrorisme a condamné à mort cinq personnes impliquées dans les attentats meurtriers de 2003 dans la capitale saoudienne, a rapporté lundi la presse locale.

Selon la justice saoudienne, la cellule dite de Turki al-Dandani, du nom de son chef tué dans les affrontements avec la police, est responsable d'une série d'attentats contre trois complexes résidentiels habités par des étrangers à Ryadh, qui avaient fait des dizaines de morts et de blessés.

Cinq des membres de cette cellule ont été condamnés à mort, selon le site d'information Sabq et 37 autres à des peines allant de 3 à 35 ans de prison.

Tous les accusés ont été reconnus coupables d'avoir piégé les voitures qui ont servi aux attaques et d'avoir résisté aux forces de l'ordre par la force des armes.

Ils ont également été reconnus coupables d'avoir planifié et mené une attaque contre une base militaire proche de Ryadh et d'avoir apporté un soutien financier et logistique à Turki al-Dandani.

Les tribunaux spécialisés dans les affaires de terrorisme ont commencé en 2011 à juger des dizaines de Saoudiens et d'étrangers accusés d'appartenance à Al-Qaïda ou impliqués dans la vague d'attentats qui a secoué le royaume entre 2003 et 2006.

## YÉMEN

### 3 membres d'Al-Qaïda tués dans une nouvelle attaque de drone dans la province de Chabwa

Trois membres présumés d'Al-Qaïda, ont été tués dans une nouvelle attaque de drone dans la nuit de dimanche à lundi, dans la province de Chabwa, dans le sud du Yémen, a indiqué un responsable local.

«Peu après minuit, un drone a visé une voiture tout-terrain, dans laquelle se trouvaient les trois hommes, dans la province de Chabwa», où Al-Qaïda est fortement implanté, a précisé le responsable à l'AFP.

D'autre part, le ministère yéménite de l'Intérieur, a indiqué que dix personnes soupçonnées de vouloir rejoindre le réseau d'Al-Qaïda avaient été arrêtées dans la ville d'Ataq, le chef-lieu de la province de Chabwa.

Ces dix personnes, arrêtées au niveau d'un barrage des forces de sécurité, sont toutes originaires d'Aden, selon la même source. Cette attaque intervient au lendemain de la mort de 30 membres présumés d'Al-Qaïda, visés par un drone dans la province d'Abyane, dans le sud du Yémen. Dix éléments d'Al-Qaïda ont péri samedi dans une première attaque, alors qu'ils se trouvaient dans une voiture dans la province centrale de Baida, et trois civils qui étaient à proximité, selon l'agence yéménite Saba.

APS

## NUCLÉAIRE IRANIEN : L'Iran et le groupe 5+1 vont commencer à rédiger un accord début mai

**L'Iran et les puissances du groupe P5+1 vont commencer à rédiger un projet d'accord définitif sur le nucléaire iranien lors d'une réunion entre experts qui se tiendra à New York du 5 au 9 mai, rapportait hier l'agence de presse officielle Irna.**

Les différentes parties, qui ont signé un accord intérimaire en novembre, se sont donné jusqu'au 20 juillet pour régler définitivement la question.

A New York, les négociateurs commenceront «à rédiger l'ébauche d'un accord global, ce qui représentera un travail complexe et difficile», a déclaré Abbas Araghchi, vice-ministre iranien des Affaires étrangères, cité par Irna.

Le 24 novembre, l'Iran a accepté de limiter son programme nucléaire, dont elle assure qu'il est pacifique, en



échange d'un assouplissement des sanctions économiques prises dans le cadre de résolutions de l'ONU.

Cet accord provisoire, négocié avec

les cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies et l'Allemagne, est entré en vigueur le 20 janvier.

## IRAK

### 16 morts dans des attaques dans le centre du pays

Seize personnes ont été tuées hier dans des attaques ayant secoué le centre de l'Irak, notamment deux attentats suicide contre des points de contrôle des forces de sécurité, ont indiqué des sources policière et médicale.

L'attaque la plus meurtrière s'est produite quand un kamikaze a fait exploser sa voiture piégée vers 11h00 heure locale, dans la zone de Souweirah, au sud de Bagdad, faisant 13 morts et 35 blessés, ont précisé les mêmes sources.

Un autre attentat suicide



à la voiture piégée a pris pour cible un point de contrôle à Madaën, également au sud de Bagdad, tuant deux personnes et en blessant cinq autres.

A Latifiyah, au sud-ouest de la capitale, une personne a été tuée par balle dans une attaque

ayant fait au moins un blessé.

Ces nouvelles attaques surviennent au lendemain de violences ayant fait au moins 16 morts, dont 5 dans un attentat suicide contre une université à Bagdad.

L'Irak connaît une rerudescence des violences, qui ont fait plus de 2 700 morts depuis le début de l'année, dont quelque 490 personnes en avril, selon un bilan établi par des médias, à partir des chiffres fournis par des sources médicales et les services de sécurité.

## PALESTINE

### Rencontre entre Fatah et Hamas à Gaza pour relancer la réconciliation nationale

Une délégation de l'Autorité palestinienne s'est rendue hier dans la bande de Gaza, pour discuter avec les dirigeants du mouvement Hamas des moyens de résoudre les différends qui opposent les deux factions et de mettre en œuvre l'accord de réconciliation nationale.

La délégation est composée de Azam al-Ahmed, du mouvement fatah, responsable du dossier de la réconciliation, de Mustapha al-Barghouti, secrétaire général de l'organisation politique al-Mubadarah (Initiative nationale palestinienne, INP) et de Jamil Shahada, secrétaire général du Front arabe palestinien, rapporte l'agence de presse palestinienne MAA.

M.al-Ahmed s'est montré optimiste quant à la possibilité de mettre fin aux différends qui opposent les mouvements Fatah et Hamas et souligné que «les Palestiniens ont quelques heures pour parvenir à la réconciliation nationale».

«Notre mission à Gaza est de parvenir à mettre un terme aux divisions

entre Fatah et Hamas et d'examiner trois questions essentielles pour l'avenir de la Palestine: la formation d'un gouvernement d'unité nationale, la préparation d'élections présidentielle et législatives, ainsi que du comité de l'Organisation de libération palestinienne (OLP), dans le but de renforcer l'unité nationale et faire face à l'occupant israélien», a déclaré M.Azam al-Ahmed, cité par l'agence de presse.

En mars, le président Mahmoud Abbas avait décidé d'envoyer une délégation du Fatah et des autres factions à Gaza afin de discuter de la possibilité d'atteindre une réconciliation nationale avec le Hamas qui contrôle la bande de Gaza depuis juin 2007.

La division entre les deux formations palestiniennes remonte à 2006 lorsque le mouvement Hamas a remporté les élections législatives.

En 2007, des affrontements ont éclaté entre les deux factions. Depuis, le mouvement Hamas gouverne la bande de Gaza et le Fatah contrôlent les zones autonomes de Cisjordanie



occupée.

Après plusieurs tentatives, les deux mouvements ne sont toujours pas parvenus à atteindre une réconciliation nationale mais ont signé deux accords, l'un au Caire en 2011, l'autre à Doha en 2012.

Les accords préviennent la formation d'un gouvernement uni et indépendant, sous la présidence de Mahmoud Abbas ainsi que la préparation d'élections présidentielle et législatives.

## PROGRAMME DU JOUR

**TF1**

06:00 : Bob l'éponge  
06:10 : Bob l'éponge  
06:25 : La famille Cro  
06:30 : TFou  
08:25 : Météo  
08:30 : Téléshopping  
09:20 : Météo  
09:25 : Petits secrets entre voisins  
09:55 : Petits secrets entre voisins  
10:25 : Au nom de la vérité  
10:55 : Au nom de la vérité  
11:20 : Au nom de la vérité  
11:55 : Petits plats en équilibre  
12:00 : Les douze coups de midi  
12:55 : L'affiche du jour  
13:00 : Journal  
13:40 : Petits plats en équilibre  
13:45 : Histoire d'un rêve  
13:47 : Météo  
13:55 : Les feux de l'amour  
15:10 : Maman, moi ? Jamais !  
17:00 : Quatre mariages pour une lune de miel  
18:00 : Bienvenue chez nous  
19:00 : Money Drop  
19:55 : Météo  
20:00 : Journal  
20:30 : My Million  
20:35 : Météo  
20:40 : Nos chers voisins  
20:45 : C'est Canteloup  
20:55 : Unforgettable  
21:40 : Unforgettable  
22:30 : Unforgettable  
23:20 : Tirage de l'Euro Millions  
23:25 : La brigade

**2**

06:00 : Les Z'amours  
06:25 : Point route  
06:30 : Journal  
06:35 : Télématin  
06:57 : Météo 2  
07:00 : Journal  
07:10 : Télématin (suite)  
08:00 : Journal  
08:10 : Télématin (suite)  
09:05 : Dans quelle éta-gère  
09:10 : Des jours et des vies  
09:35 : Amour, gloire et beauté  
10:00 : C'est au programme  
10:55 : Météo outremer  
11:00 : Motus  
11:30 : Les Z'amours  
12:00 : Tout le monde veut prendre sa place  
12:55 : Météo 2  
13:00 : Journal  
13:48 : Météo 2  
13:50 : Consomag  
14:00 : Toute une histoire  
15:45 : Comment ça va bien !  
17:05 : Dans la peau d'un chef  
17:55 : On n'demande qu'à en rire  
18:55 : N'oubliez pas les paroles  
19:25 : N'oubliez pas les paroles  
19:55 : Météo 2  
20:00 : Journal  
20:40 : Parents mode d'emploi  
20:43 : Parlons PME  
20:44 : Alcaline l'instant  
20:45 : Météo 2  
20:47 : Un jour, un destin  
22:05 : Tour auto  
22:15 : Parents criminels : l'omerta française  
23:05 : Infracourts  
23:10 : Journal des sans-papiers

**3**

06:00 : EuroNews  
06:45 : Ninjago  
07:07 : Ninjago  
07:34 : Nos voisins les Marsupilamis  
08:02 : Les lapins crétins : invasion  
08:09 : Les lapins crétins : invasion  
08:15 : Les lapins crétins : invasion  
08:26 : Les lapins crétins : invasion  
08:33 : Les lapins crétins : invasion  
08:39 : Les lapins crétins : invasion  
08:50 : Scooby-Doo  
09:15 : Scooby-Doo  
09:39 : Garfield & Cie  
09:52 : Garfield & Cie  
10:08 : Les Dalton  
10:17 : Jamie a des tentacules  
10:29 : La chouette & Cie  
10:36 : En sortant de l'école  
10:45 : Consomag  
10:50 : Midi en France  
11:55 : Météo  
12:00 : 12/13 : Journal régional  
12:25 : 12/13 : Journal national  
12:55 : Météo à la carte  
13:50 : Un cas pour deux  
14:55 : Un cas pour deux  
16:10 : Des chiffres et des lettres  
16:50 : Harry  
17:20 : Un livre, un jour  
17:30 : Slam  
18:10 : Questions pour un champion  
19:00 : 19/20 : Journal régional  
19:18 : 19/20 : Edition locale  
19:30 : 19/20 : Journal national  
19:58 : Météo  
20:00 : Tout le sport  
20:15 : Plus belle la vie  
20:45 : Dommages collatéraux  
22:20 : Météo  
22:23 : Parlons passion  
22:25 : Grand Soir 3  
23:20 : Le pitch  
23:25 : Les carnets de Julie

**CANAL+**

06:25 : La semaine des Guignols  
06:55 : Le Before du grand journal  
07:20 : Zapping  
07:28 : La météo  
07:30 : Le petit journal  
07:55 : Les Guignols de l'info  
08:08 : La météo  
08:10 : Zapsport  
08:15 : Les Simpson  
08:40 : Love Is All You Need  
10:30 : La semaine de Gaspard Proust  
10:40 : Le temps de l'aventure  
12:20 : La nouvelle édition  
12:45 : La nouvelle édition, 2e partie  
14:00 : Vikings  
14:50 : Vikings  
15:30 : Le supplément politique  
16:10 : Jack le chasseur de géants  
17:58 : Dans la bouche...  
18:00 : Zapping  
18:10 : Le Before du grand journal  
18:45 : Le JT  
19:05 : Le grand journal  
20:00 : Le grand journal, la suite  
20:20 : Le petit journal  
20:55 : Mud : sur les rives du Mississippi  
22:58 : Plateau cinéma indépendant  
23:00 : The Grandmaster

**M6**

06:00 : M6 Music  
07:10 : Météo  
07:15 : La maison de Mickey  
07:45 : Princesse Sofia  
08:10 : Les blagues de Toto  
08:25 : Le petit Nicolas  
08:40 : Martine  
08:45 : Météo  
08:50 : M6 boutique  
09:55 : Météo  
10:00 : Les reines du shopping  
10:50 : La petite maison dans la prairie  
11:40 : La petite maison dans la prairie  
12:40 : Météo  
12:45 : Le 12.45  
13:05 : Scènes de ménages  
13:30 : Météo  
13:35 : Une mariée en cavale  
15:30 : Hawthorne : infirmière en chef  
16:20 : Les reines du shopping  
17:20 : La meilleure boulangerie de France  
18:40 : 100 % mag  
19:40 : Météo  
19:45 : Le 19.45  
20:05 : Scènes de ménages  
20:50 : Wall-E  
22:45 : Le grand bêtisier de l'année

## TÉLÉ

## La sélection

**TF1**

## 19h50

## Unforgettable



## Résumé

Carrie et Al enquêtent sur le meurtre de Scott Dirkson, un homme d'affaires dont le corps sans vie a été retrouvé dans la chambre d'un hôtel situé dans un quartier huppé. Les deux limiers ne tardent pas à découvrir que son décès est en fait un dommage collatéral. Un plus ample complot se trame, visant le docteur Okoro Dimka, un activiste africain militant pour la paix, en visite à New York pour donner une conférence. Le « Alpha Five », un dangereux groupe paramilitaire, avec à sa solde une tueuse à gages du nom de Jackie Mikhailova, a été chargé d'éliminer le diplomate. Carrie et Al doivent limiter les dégâts et l'arrêter avant qu'elle ne parvienne à ses fins...

**2**

## 19h47

## Un jour, un destin



## Résumé

C'est au moment où certains la voyaient déjà première dame de France que son destin a basculé le 14 mai 2011 en même temps que celui de Dominique Strauss-Kahn, accusé d'agression sexuelle à New York. Mais ayant été l'héroïne d'une tragédie médiatique et politique, le roman de la vie d'Anne Sinclair est fait de bien d'autres chapitres. Fille de résistants juifs exilés à New York, petite-fille du marchand d'art Paul Rosenberg, elle a voulu s'affranchir de l'héritage familial et réussir par elle-même. Elle est devenue journaliste et s'est hissée au rang d'intervieweuse préférée des Français. En 1988, sa rencontre avec Dominique Strauss-Kahn l'a amenée à quitter son poste, pour accompagner son ascension en politique. Pour la première fois, Anne Sinclair parle du feuilleton judiciaire qu'elle a traversé.

**3**

## 19h14

## Dommages collatéraux



## Résumé

Régis Morel a exercé les plus hautes responsabilités dans la Marine nationale. Ce septuagénaire passe aujourd'hui le plus clair de son temps sur un voilier de douze mètres dont il a fait l'acquisition. Un important événement de son enfance se rappelle brutalement à lui et l'arrache du jour au lendemain à sa sérénité. L'occasion lui est enfin offerte, avec soixante ans de retard, de faire reconnaître sa filiation et d'exercer les droits qui y sont rattachés. Régis n'a aucun goût pour la procédure et préférerait continuer de sillonner la Méditerranée en philosophe solitaire. Mais il veut pas décevoir l'enfant humilié qu'il a été...

**CANAL+**

## 19h55

## Mud : sur les rives du Mississippi



## Résumé

Ellis et Neckbone, deux adolescents qui vivent à proximité du Mississippi, adorent partir à l'aventure sur le fleuve. Un jour, Neckbone entraîne Ellis sur une île, où il a découvert une épave échouée dans un arbre. Les garçons espèrent la remettre à l'eau pour leur propre usage. Mais le bateau est occupé par Mud, un homme mystérieux qui semble se cacher sur l'île. Les garçons sympathisent avec lui et, après avoir passé un accord, acceptent de l'aider à réparer l'esquif. Bientôt, Mud leur confie qu'il attend la visite prochaine de sa bien-aimée, Juniper. Le lendemain, Ellis et Neckbone aperçoivent la jeune femme en ville. Ils en parlent

**M6**

## 19h50

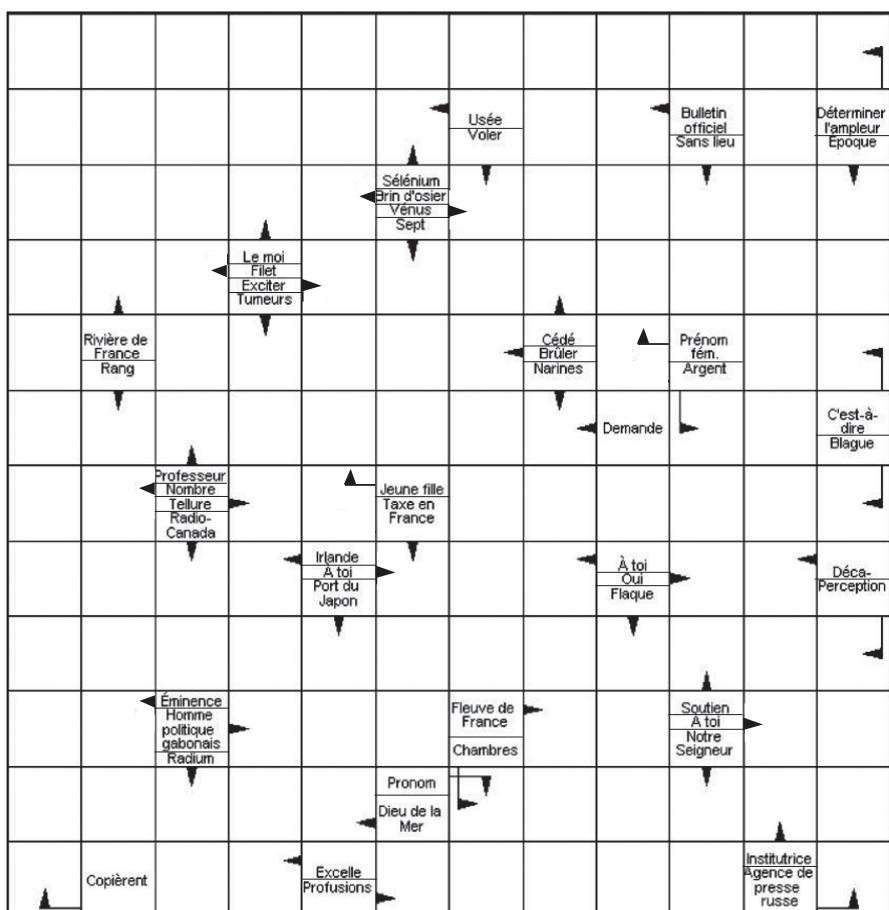
## Wall-E



## Résumé

Au XXI<sup>e</sup> siècle, la Terre n'est plus qu'une immense décharge à ciel ouvert. Toute vie a disparu de la surface de la planète. Au milieu de ce dépotoir, Wall-E, un petit robot éboueur fonctionnant encore, poursuit la fâche pour laquelle il a été programmé. Un jour, un vaisseau se pose non loin. Une ravissante « robot » en débarque. Se sentant seul, Wall-E entreprend d'établir le contact avec elle. Mais il ne réalise pas qu'elle a une mission des plus importantes à mener : vérifier que toute forme de vie végétale n'a pas entièrement disparu de la surface du globe. C'est alors que Wall-E lui offre une petite plante récemment trouvée entre les immondices...

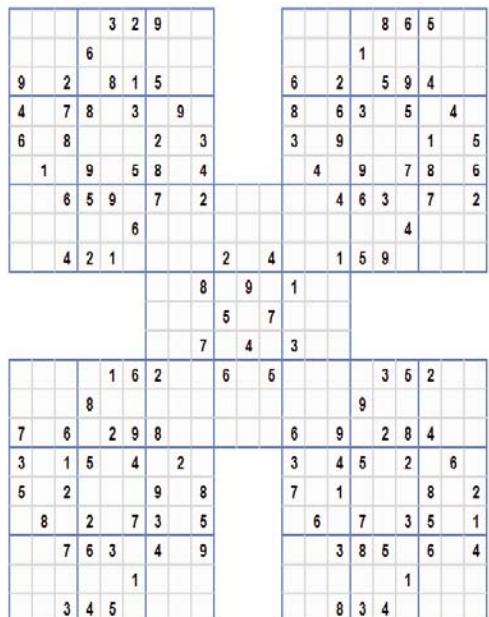
## Mots fléchés n°574



## Samouraï-Sudoku n°574

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



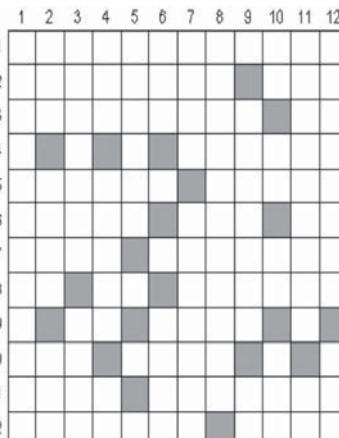
## Mots croisés n°574

## ► Horizontalement:

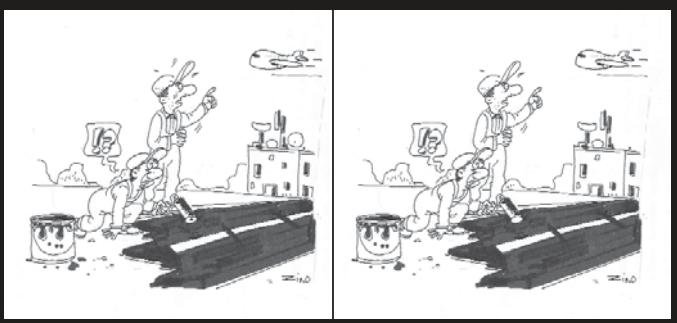
- 1.Pique-niquer
- 2.Machine - Hardi
- 3.Cuites de manière à prendre une couleur dorée - Historique
- 4.Eclore
- 5.Halte - Pleurer
- 6.Aumône - Sigle de l'angl. Human Immuno-Deficiency Virus
- 7.Boîte - Harem
- 8.Cale en forme de V - Or - Ruinés
- 9.En les - Met qch en mouvement
- 10.Garçon d'écurie - Du- rillons\*
- 11.Ile allongée près de la Venise - Pierre
- 12.Relatif au palais de l'Elysée - Dirige
- Note

## ► Verticalement:

- 1.Ch.-L. dc. des Yvelines
- 2.Petite pomme - FI. d'Espagne - Plante potagère à bulbe
- 3.Vingtième lettre de l'alphabet grec - Fondatrice américaine du mouvement Science chrétienne
- 4.Circonstance - Ha-sards - Osmium
- 5.Sarcasme
- 6.Chlorure de sodium - Enfant
- 7.Ce qui est à lui - Toute particule subatomique de masse supérieure à celle du proton
- 8.Oléifante
- 9.Unité de mesure d'équivalent de dose d'une radiation ionisante - Lumen
- 10.Drame japonais - Thulium - Cadmium - Atoll
- 11.Fleuriste - Pronom indéfini
- 12.Etat de distraction (pl.) - Mammifère équidé



## 7 erreurs



## Proverbes

Il n'est pas sérieux de prétendre faire le métier d'écrivain quand on est membre de la commission de censure. Mouloud Mammeri

Proverbe algérien

La parole est comme un agencement de pierres, dès que tu en enlèves une, l'autre suit.

Proverbe berbère

La dureté du cœur vient de la satiété.

Proverbe arabe

Mieux vaut arriver en retard qu'en corbillard

Proverbe français

## C'est arrivé un 22 avril

404 av. J.-C. : chute d'Athènes, assiégée par Lysandre, lors de la bataille d'Aigos Potamos.

960 : Basile II est associé au trône de Constantinople par son père Romain II.

1073 : élection du pape Grégoire VII.

1370 : pose de la première pierre de la forteresse de la Bastille.

1500 : découverte officielle du Brésil par Pedro Alvares Cabral.

1519 : Hernán Cortés débarque près de l'actuelle Veracruz.

1809 : bataille d'Eckmühl.

1915 : lors de la deuxième bataille d'Ypres, les allemands utilisent pour la première fois du gaz chloré sur le front français.

2004 (Corée du Nord) : accident ferroviaire dans la ville de Ryongchon faisant 161 morts dans une explosion détruisant une partie de la ville.

2010 : démission du gouvernement belge Leterme II.

## Célébrations :

- Jour de la Terre dans plus de 184 pays à travers le monde.

- Brésil : Dia do Descobrimento do Brasil, Journée de la découverte du Brésil par Pedro Alvares Cabral.

- États-Unis : Oklahoma : Oklahoma Day, Jour de l'Oklahoma commémorant la ruée vers cet État officiellement ouvert à la colonisation en 1889.



MONDIAL-2014  
**Fabio Capello :  
L'Algérie  
est une équipe  
expérimentée**



Fabio Capello, le sélectionneur italien de l'équipe de Russie, a estimé hier à Moscou que l'équipe d'Algérie qu'il affrontera au premier tour du Mondial-2014 au Brésil, est constitué de joueurs plus expérimentés que certains de ses éléments.

« Beaucoup de joueurs de l'équipe d'Algérie ne jouent pas en Algérie. Ils évoluent en Europe. Ils possèdent plus d'expérience que certains joueurs russes. C'est vrai, c'est vrai. L'expérience est très importante, vraiment importante à ce niveau de la compétition» a déclaré Capello à l'agence de presse russe R-Sport.

Au mondial-2014, la Russie a hérité du groupe H avec l'Algérie, la Belgique et la Corée du Sud. Les Russes entament le tournoi contre la Corée du Sud le 17 juin à Cuiaba.

Interrogé sur les ambitions de l'équipe russe au Mondial-2014 prévu du 12 juin au 13 juillet au Brésil, le technicien italien s'est fixé pour objectif les quarts de finale.

«Tout d'abord, vous devrez passer le premier tour. Après, nous aurons sur le papier le Portugal ou l'Allemagne. Je pense que nous avons une bonne équipe. Nous nous préparons bien et nous espérons arriver en quart de finale en Coupe du Monde. Ce serait bien d'atteindre cet objectif. (...) Je crois que les joueurs russes après 12 ans d'absence sont vraiment concentrés et ils veulent faire quelque chose au Brésil après l'échec de l'Euro 2012» a-t-il dit. Sur la préparation de la sélection russe, Fabio Capello n'exclut pas de disputer un match amical au Brésil avant d'entamer la Coupe du Monde.

«Peut-être qu'il y aura un match amical, mais un match amical facile contre une équipe locale. Nous avons parlé à des gens au Brésil, ils sont prêts à nous programmer un match amical.» a-t-il précisé.

Avant de se rendre au Brésil, la Russie jouera trois matchs amicaux dont deux à domicile, contre la Slovaquie le 26 mai et le Maroc le 6 juin et un en déplacement face à la Norvège le samedi 31 mai, à Oslo.

«Je préfère rester en Russie. Je préfère rester ici. Les joueurs seront libres après chaque rencontre. Ils peuvent passer du temps avec leurs familles. Nous avons un hôtel, le terrain d'entraînement est vraiment bon, pas de problèmes. J'ai pris cette décision après avoir compris la mentalité des joueurs russes».

APS

**MOBILIS-LIGUE 2 DE FOOTBALL  
Kerbadj refuse de décaler de 24 heures la 28<sup>e</sup> journée**

«Il n'y aura aucun changement dans la programmation des cinq journées restantes du championnat de la Mobilis-Ligue deux. Le calendrier arrêté depuis quelques jours sera respecté à la lettre», a déclaré à l'APS le premier responsable de la structure footballistique algérienne.

La LFP a programmé les trois prochaines journées (26, 27 et 28) du championnat en l'espace d'une semaine, une décision qui n'a pas été appréciée par plusieurs formations du deuxième palier proposant de décaler «au moins de 24 heures» la 28<sup>e</sup> journée.

«Nous avons suggéré à la

Le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Maftoud Kerbadj, a indiqué hier que le nouveau calendrier du championnat de la Mobilis-Ligue deux algérienne allait être «respecté à la lettre» en dépit des réserves formulées par



LFP de décaler au 3 mai la 28<sup>e</sup> journée, prévue pour la veille. Ce sera très difficile pour les joueurs de disputer trois ren-

contres en l'espace d'une semaine, surtout que l'on est en fin de saison, avec les risques de blessures que pourrait engendrer l'enchaînement des matchs», a souligné le manager général de l'ASM Oran, Houari Benamar.

Le championnat de Mobilis-Ligue deux, tout comme les autres compétitions sportives, a observé une trêve de presque un mois en raison du déroulement de l'élection présidentielle jeudi dernier.

Il reprendra ses droits vendredi prochain, avec le déroulement de la 26<sup>e</sup> journée qui sera suivie par la 27<sup>e</sup> le mardi 29 avril. Quant à la 28<sup>e</sup> journée, elle est programmée pour le vendredi 2 mai.

**COUPE DE LA CAF**

**Benchikha croit à la qualification de Difaâ El-Jadidi à la phase des poules**

L'entraîneur algérien de Difaâ El-Jadidi (Div 1, Maïroc), Abdelhak Benchikha, a estimé que les chances de son équipe sont grandes pour se qualifier à la phase des poules de la coupe de la Confédération africaine de football (CAF), malgré sa défaite sur le terrain d'Al-Ahly d'Egypte (1-0), dimanche en match aller des huitièmes de finale-bis de la compétition.

«Nos chances sont intactes dans la qualification à la phase des poules. Certes, nous avons perdu la première manche, mais rien n'est encore joué», a déclaré, à l'issue de la rencontre, l'ex-entraîneur de la sélection algérienne à la presse locale.

Le club marocain participe pour la première fois de son histoire à une compétition continentale, et ce, grâce à son

trophée historique en Coupe du Maroc, de l'été dernier sous la houlette de son coach algérien qui venait juste de le rejoindre. Malgré cela, les ambitions de Benchikha dans cette épreuve demeurent grandes, selon ses dires, même s'il a reconnu que le manque d'expérience de ses joueurs dans ce genre de compétitions leur a joué un mauvais tour face au détenteur de la Ligue des champions. «Mes joueurs n'ont pas démerité, ils ont donné le meilleur d'eux-mêmes dans cette rencontre. Nous avons tenté de profiter de la difficile période que traverse l'adversaire après son élimination de la Ligue des champions, ainsi que des déféctions enregistrées dans son effectif, mais l'expérience de ses joueurs a fait la différence», a-t-il précisé. Le match retour aura lieu le 26 avril au Maroc.

**TRANSFERT**

**Azeddine Doukha «très proche» du Sporting Braga**

Le gardien de but international Azeddine Doukha a indiqué être «très proche» du Sporting Braga, actuellement septième au classement du championnat de première division portugaise de football, pour lequel il devrait signer avant la prochaine Coupe du monde (12 juin - 13 juillet).

«Mon agent négocie avec trois clubs portugais de première division, à savoir Vitoria Guimaraes, Académica Coimbra et Sporting Braga, mais c'est dans ce dernier que je devrais atterrir», a déclaré dimanche soir le portier de l'USM El Harrach Echourouk TV.

«Les dirigeants de Braga souhaitent même concrétiser le transfert avant le prochain Mondial. J'attends le retour de mon agent de Portugal où il se trouve actuellement pour être fixé sur mon avenir», a-t-il ajouté.

Doukha (27 ans), ne devrait pas trouver de problème pour embrasser une carrière professionnelle en Europe, d'autant plus qu'il sera libre de tout engagement avec son club de Mobilis-Ligue 1 algérienne dès la fin de la saison en cours.

Il s'était déjà déplacé au Portugal, il y a de cela deux saisons, lorsqu'il était contacté par Vitoria Setubal, mais les pourparlers avaient échoué.

Appelé à s'exprimer sur ses chances de participation au rendez-vous planétaire brésilien, le capitaine harrachi s'est montré optimiste, en dépit de la rude concurrence sévissant autour

du poste de troisième gardien notamment. «J'ai confiance en mes qualités. Je suis en équipe nationale depuis quatre ans, et j'estime avoir prouvé mes capacités chaque fois que j'étais titularisé. Le dernier mot reviendra toutefois au sélectionneur national», a-t-il encore dit. Doukha se montre d'ores et déjà disposé à accepter le verdict de l'entraîneur, Vahid Halilhodžić, estimant que même dans le cas où il ne serait pas retenu dans la liste des

23, il continuera à travailler dur pour être présent lors du Mondial suivant, en 2018. Le technicien bosnien retiendra trois portiers dans la liste des 23. Les observateurs sont unanimes à dire que Mohamed Lamine Zemmamouche (USM Alger) et Raïs M'bolhi (CSKA Sofia, Bulgarie) ont assuré leur présence dans ladite liste. Du coup, Doukha et Si Mohamed Cédric (CS Constantine) se disputeront la troisième place.

**Abderrahmane Meziani (USMA) dans le viseur du Levski Sofia**

Le milieu international de la sélection algérienne des moins de 21 ans (U-21), Abderrahmane Meziani, intéresse le club du Levski Sofia (division 1 bulgare de football), en vue d'un éventuel recrutement en été prochain, a appris l'APS hier auprès de l'agent du joueur.

«Nous avons reçu une offre concrète de la part des dirigeants bulgares qui veulent prendre Meziani sans le soumettre à des tests. Ils proposent un contrat de trois ans», a indiqué Walid Bouchenafa.

Le sociétaire de la catégorie des U-21 de l'USM Alger, s'est mis en évidence lors du match amical disputé le 6 avril face au Soudan.

Meziani (20 ans) a largement contribué à la victoire des Verts (3-0) en inscrivant un doublé.

«Je compte prochainement saisir la direction de l'USMA pour l'informer de cette proposition, d'autant que le joueur est très intéressé par ce challenge», a souligné l'agent.

Le jeune Usmiste figure sur une liste élargie de joueurs en vue de la constitution d'une sélection nationale des U-21, appelée à prendre part aux éliminatoires des Jeux olympiques JO-2016 de Rio de Janeiro.

Meziani pourrait rejoindre en Bulgarie trois joueurs algériens: le gardien de but international M'bolhi (CSKA Sofia), Sayoud (Beroe), et Ammar (Chernomorets).

# Hazard

**nominé pour le titre de « footballeur de l'année en Premier League »**

En marge de la demi-finale de Ligue des Champions face à l'Atletico Madrid et des appels du pied incessants du Paris SG, Eden Hazard a été nommé pour les titres de « Footballeur de l'année en Premier League » et « Meilleur jeune joueur de l'année en Premier League » décernés par la PFA.

Si Eden Hazard se révèle aux yeux du monde comme l'un des touts meilleurs ailiers du monde, il devra faire face à une concurrence féroce pour le titre de « Footballeur de l'année » décerné par la PFA. Outre l'international belge, Yaya Touré (Manchester City), Steven Gerrard (Liverpool), Luis Suarez (Liverpool), Daniel Sturridge (Liverpool) et la surprise Adam Lallana (Southampton) ont également été désignés pour succéder à l'ancien pensionnaire de White Hart Lane, Gareth Bale.

Une liste de six artistes au talent certain, dont trois portant les couleurs de Liverpool. Ainsi, c'est Luis Suarez qui se place en tête position pour remporter le titre. Culminant à 29 buts et 12 passes décisives en 29 rencontres, ses statistiques en font clairement le favori du groupe. Il pourrait même devancer Hazard, et de loin, si l'on compare les deux jours statistiquement parlant, puisque le joueur de Chelsea ne compte quant à lui « que » 14 buts et 7 passes décisives en 33 apparitions. Un ratio buts/passes déc./matchs largement à l'avantage de l'international de la Celeste...

## Meilleur jeune, assurément

**S'il est clair que le titre de meilleur joueur de la Premier League ne fera pas l'unanimité, surtout du côté d'Anfield, le Diable rouge peut légitimement briguer le titre « Meilleur jeune joueur ». Non pas que la concurrence soit faible, mais à 23 ans, Eden Hazard a déjà prouvé qu'il était un des meilleurs attaquants d'Europe, ce qui n'est pas encore le cas de Luke Shaw (Southampton), Ross Barkley (Everton) et Raheem Sterling (Liverpool) qui sont encore au stade de révélations et grands espoirs du football anglais.**

## Oscar dit non au Paris SG

Oscar, l'international brésilien de Chelsea, s'est dit flatté par l'intérêt du PSG mais assure vouloir rester au sein de son club anglais.

Le brillant milieu de terrain a comme souhait de poursuivre son aventure avec les Blues le plus longtemps possible. « Je suis flatté que Paris pense à moi mais je suis content à Chelsea, a-t-il déclaré. Paris est un grand club mais je répète que je suis heureux à Chelsea. Si Lucas et Thiago Silva m'ont demandé de venir ? On en a un peu parlé la dernière fois, mais il n'y a vraiment rien. Ils savent que je suis bien depuis mon arrivée, ce sera difficile pour moi de partir. »

## Lukaku pour laisser partir Diego Costa ?

Depuis quelques semaines, c'est la chasse aux scoops de l'autre côté de la Manche autour de l'arrivée attendue de Diego Costa à Chelsea. Le Daily Star annonce ainsi que l'Atlético de Madrid aurait avancé une nouvelle requête dans les négociations menées avec les Blues. Les Colchoneros seraient d'accord pour laisser filer le buteur international espagnol, à la seule condition de récupérer une somme d'argent et d'inclure Romelu Lukaku dans le deal. Pour rappel, le buteur belge est cette saison prêté par les Londoniens aux Toffees d'Everton.



**REUS :**  
« Nous devons continuer »



Vainqueur de Mayence samedi après-midi (4-2), le Borussia Dortmund a définitivement assuré sa qualification. Néanmoins, Marco Reus insiste pour dire que le chemin ne s'arrête pas là. Le BVB n'est pas encore assuré de terminer deuxième, ce qui constitue un dernier défi, et surtout le dernier match de la saison sera la finale de Coupe d'Allemagne face au Bayern Munich.

« Nous avons encore cinq matches, donc c'est important de conserver notre niveau de performance et de continuer à nous améliorer », martèle

Reus. « Nous voulons aussi ramener la Coupe d'Allemagne à Dortmund, donc nous ne nous reposons pas sur nos lauriers. Nous devons continuer. » Pour Nuri Sahin, la rencontre face à Mayence a bien failli tourner au cauchemar, lorsqu'il a mis sur orbite Okazaki pour le but de l'égalisation avec une passe en retrait mal assurée. « On voit de mauvaises passes en retrait partout dans le monde, j'en ai vu un million de fois à la télévision, et désormais j'en ai fait l'expérience. C'est une expérience dont je me serai bien passé, mais c'est le football », a-t-il résumé.

## Klopp éteint la rumeur Barça

annoncé comme possible successeur de Gerardo Martino sur le banc du FC Barcelone la saison prochaine, Jürgen Klopp a fait savoir ce samedi qu'il n'avait aucune raison de quitter le Borussia Dortmund cet été. « Personne à Dortmund ne doit s'inquiéter à ce sujet, a indiqué le technicien allemand sur le site officiel du BVB. Nous sommes tous un peu amoureux de ce club et de la façon dont les choses sont faites ici. » Klopp est lié au Borussia jusqu'en juin 2017.



# L'ANP, jamais la crosse au pied

Continuité dans les efforts, continuité dans les succès. Selon le communiqué du ministère de la Défense, l'ANP a éliminé 37 terroristes durant le premier trimestre de l'année en cours. Une offensive mesurée, balayant tout l'espace destiné à être neutralisé. Opération de longue durée, constante, sans pause aucune, déterminée, menée avec fermeté. De plus en plus, la pression militaire augmente et se traduit sur le terrain par des désorientations des terroristes qui perdent leurs repères. A chaque offensive de l'armée, les terroristes voient leur logistique se réduire drastiquement. Un grand nombre de caches d'armes sont découvertes.

À cours de ces dernières avancées suite à des ratissements, mais également suite à des embuscades, outre les éliminations physiques des terroristes, le plus important se trouve au niveau des armes récupérées sur les terroristes neutralisés physiquement. Bien des armes ont été récupérées, des armes de guerre notamment, et qui sont destinées à faire le plus grand nombre de victimes. Des armes en grand nombre, dites armes de poing, qui sont pourtant interdites à la circulation.

Ainsi, 26 Kalachnikov ont été récupérées, et on sait le danger que représentent ces armes, à côté de fusils dits Simonov, des lances roquettes et un FM (fusil mitrailleur). Imaginons le nombre de victimes que ferait ces armes récupérées sur les terroristes neutralisés si elles étaient encore dans les mains de terroristes. Des roquettes (air-sol) des missiles (air-sol) font partie du lot. Il faut mentionner également des grenades en grand nombre et des munitions de divers calibre.

La liste des armes récupérées serait trop longue à énumérer. Une autre perte importante pour les terroristes. Ce sont les abris. Nous savons qu'il y a une connexion entre terroristes et narcotrafficants.

Dans ce domaine précis, l'ANP adopte une grande vigilance. Au niveau de Tiaret, l'ANP met en échec plusieurs tentatives d'infiltration de grandes quantités de drogue. Pas seulement les drogues dures et les psychotropes. Il y a également le carburant. On sait bien que la drogue sert à financer le réarmement des terroristes et des contrebandiers.

Il arrive parfois que les militaires de retour de la relève ou de la sécurisation du scrutin tombent dans une embuscade terroriste qui est commise au moment d'une baisse de vigilance.

C'est ce qui est arrivé il y a trois jours. 11 martyrs sont ainsi tombés au champ d'honneur avant que l'armée ne réagisse et réussisse à neutraliser trois terroristes. Notons que conjointurellement, la clandestinité peut conférer aux terroristes une supériorité opérationnelle, juste le temps de profiter de l'effet de surprise.

K. D.

## ATTENTAT TERRORISTE DE TIZI-OUZOU: Le MDN confirme le bilan de 11 martyrs et 5 blessés

**Le ministère de la Défense nationale (MDN) a confirmé lundi que l'attaque terroriste perpétrée samedi soir près de la commune d'Iboudrarene (Tizi-Ouzou) a fait 11 martyrs et 5 blessés. «Le ministère de la Défense nationale confirme, une autre fois, que le nombre de victimes est de onze martyrs et de cinq blessés», suite à cet attentat terroriste, précise-t-il dans une mise au point.**

Le ministère souligne que «la circonstance ne permet pas de faire dans la manipulation de chiffres et que l'inexactitude dans la diffusion des informations sécuritaires, en se référant à des sources non officielles, sert les objectifs de cet acte criminel par lequel les groupes terroristes tentent désespérément de camoufler les frappes décisives qu'ils subissent sur le terrain».

La même source rappelle que



«suite à l'attaque terroriste perpétrée près de la commune d'Iboudrarene wilaya de Tizi-Ouzou le 19 avril 2014 à 21h15 le ministère de la Défense nationale a diffusé un communiqué officiel faisant état du nombre de martyrs et de blessés et a mis l'accent sur la nécessité de faire preuve de réserve et de précision dans le traitement de l'information sécuritaire et à ne pas tomber dans le piège des objectifs terro-

ristes sur le plan médiatique». Toutefois, certains médias persistent à augmenter le nombre de martyrs et de blessés, en se basant sur des prétextes sources sécuritaires ou de correspondants locaux, relève le ministère.

Par la même occasion, «l'Armée nationale populaire réitère son engagement et sa détermination à poursuivre ces groupes terroristes jusqu'à leur élimination totale».

## M. OULD KHELIFA REÇOIT UNE DÉLÉGATION DE MEMBRES DU PARLEMENT AFRICAIN La lutte contre le terrorisme : premier défi que les Etats africains doivent relever

**M. Ould Khelifa regrette «vivement» que les résidus du terrorisme frappent parfois encore dans certaines régions du pays**

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa, a vivement regretté dimanche que les résidus du terrorisme frappent encore parfois dans certaines régions d'Algérie, affirmant que l'Etat algérien possédait les moyens de les combattre et que son peuple était «déterminé à vivre dans la sécurité, la sécurité et la stabilité».

«Les pays d'Afrique doivent faire front uni contre le terrorisme qui n'a ni frontières, ni religion ni nationalité afin que la sécurité et la stabilité règnent dans le continent», a affirmé M. Ould Khelifa



qui recevait une délégation de membres du Parlement africain ayant participé à la mission de l'Union africaine (UA) à l'observation du scrutin présidentiel du 17 avril venus lui rendre une visite

de courtoisie. «La lutte contre le terrorisme est le premier défi que les Etats africains doivent relever», a-t-il soutenu, soulignant que «la sécurité, la stabilité et le développement de l'Algérie sont ceux de

l'Afrique». Pour le président de la chambre basse du parlement, le second défi de l'Afrique consiste à combattre l'ignorance en «axant les efforts sur le développement des technologies qui reste tributaire d'un véritable partenariat entre les pays du continent et l'implication de leurs élites».

«L'Afrique est vouée à un grand essor d'autant plus que le continent enregistre les taux de croissance les plus élevés dans le monde», prévoit encore le président de l'APN, pour qui une telle performance démontre que le continent «tirera davantage profit de ses ressources».

## Djelfa

### L'ANP élimine 2 terroristes dans la région de Abdelmadjid

Deux terroristes ont été abattus dimanche après-midi par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la région de Abdelmadjid, non loin de Djebel Boukhil (70 km au sud de Djelfa), a-t-on appris de source sécuritaire. Les corps des terroristes ont été déposés à la morgue de l'hôpital de Djelfa, a précisé la même source, ajoutant que deux armes ont été récupérées à l'issue de cette opération.

APS